

La Feuille de Chêne

n°33

> SKATEPARK

Inauguration le 11/03/23

p. 5

> LA PETITE BOULOGNE

Travaux de restauration

p. 6



> Sommaire

> LA PAROLE AUX ÉLUS

P4

- Budget
- Skatepark
- La Petite Boulogne
- Marche pour l'eau
- Conseil Municipal des Enfants
- Bâtiments
- Prévention Séniors
- Label Employeur
- Voirie
- Patrimoine et Culture
- Économie
- Mission Locale
- Communauté de communes

> LA VIE MUNICIPALE

P16

> VIVRE À SAINT ETIENNE DU BOIS

P21

- Infos Mairie
- Service Jeunesse
- Accueil de Loisirs les Pitchounes
- École Publique Les Petits Papiers
- Carnaval : Amicale Laïque et APEL
- École Privée Notre Dame
- APEL
- Stéphanoise Musique Danse
- Ils Elles Danses
- Association les Vieilles Canailles
- Les Colombes
- UNC AFN
- Protection Civile
- SEPT Tennis
- Comité des Fêtes
- Festi Dance Music 85
- Échange Vend D'Ain
- Mes Cop's d'abord
- ADMR

> INFOS PRATIQUES

P33

> AGENDA

P35

Magazine d'informations municipales de la mairie de Saint Etienne du Bois
 Directeur de la publication : Guy AIRIAU
 Photos : Mairie de Saint Etienne du Bois
 Associations - Freepick
 Conception et Impression :
 Media Horizon / Imprimerie du Bocage / 02 51 46 59 10
 Imprimé en 1 040 exemplaires



P5



P7



P10



P29



P31



Mairie - 2, place de l'Église
 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS
 ☎ 02 51 34 52 11
 ✉ mairie@stetiennedubois85.fr
www.stetiennedubois85.fr
 Application : **Ma Commune et Moi**

Horaires de la mairie

Du lundi au vendredi : 9h - 12h30
 Samedi : 9h - 12h
 Hors vacances scolaires :
 Lundi et mardi : 14h - 17h30

> Édito



Nous sommes à la moitié du mandat et comme de coutume il est important de regarder ce qui a été fait et voir ce qu'il reste à faire.

Le contexte, que nous avons connu depuis 2020, n'a pas permis d'aller à la vitesse que nous aurions voulue. Certains projets ont été retardés. Nous allons retrouver un rythme plus soutenu en 2023.

La rénovation de l'église va commencer à la fin du mois d'août, des travaux préparatoires seront engagés vers le 20 juin. Cette première tranche concernera la sacristie et durera un an. Nous sommes en relation avec l'équipe diocésaine pour que les offices puissent continuer d'être organisés pendant toute la durée des travaux.

Pour **l'agrandissement de l'EHPAD le Colombier**, la consultation pour le choix de l'architecte a été lancée en début d'année. Le montant des travaux étant élevé, ce choix doit se faire par un concours. Suite à cet appel d'offres public à concurrence, 54 offres ont été reçues. La commission d'appel d'offres communal accompagnée de deux représentants de l'ordre des Architectes a retenu les 3 offres correspondant le mieux à notre futur projet. Ces 3 cabinets d'architectes vont maintenant préparer leurs esquisses dans les prochains mois et un deuxième jury sera organisé en octobre afin de choisir le meilleur projet.

Pendant ce temps, nous avons engagé une réflexion avec la communauté de communes Vie et Boulogne afin de préparer une modification des statuts communautaires pour la création d'un Centre Intercommunal d'Actions Sociales (CIAS). Il aura comme compétence de porter les structures d'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) des communes de Palluau, Falleron et Saint Etienne du Bois. Cette nouvelle entité se substituera au Groupement de Coopération du Pays de Palluau qui avait pour inconvénient de ne pas pouvoir conserver les agents actuels dans la fonction publique territoriale. A l'avenir, les 122 lits basculeront vers la communauté de communes Vie et Boulogne avec les budgets d'investissement et de fonctionnement. Le cabinet d'architecte retenu par la commune de Saint Etienne du Bois continuera sa mission avec l'intercommunalité.

Nous pouvons nous féliciter de l'avancement de ce projet qui permet de conserver sur notre territoire un service de qualité pour les personnes âgées les plus dépendantes.

**“conserver
sur notre territoire
un service de qualité
pour les personnes âgées...”**

Sans cette organisation, il est fort probable que nous aurions perdu une quantité importante de lits. Les services du Département et l'Agence Régionale de la Santé (ARS) nous ont félicités, lors d'une réunion de présentation du projet le 11 mai dernier, pour son aboutissement après plusieurs années de discussions et de négociations.

2023 sera aussi marquée par **l'agrandissement de notre école**, en effet un septième enseignant arrivera en septembre. Nous avons fait le choix d'aménager l'étage du pôle maternel sur 140 m² et d'étudier un agrandissement de la cour. Pour les services périscolaires, nous prévoyons pour la rentrée prochaine d'**équiper notre restaurant d'un self** et de tables pour optimiser l'espace.

Concernant la **salle de sport**, nous avons lancé l'appel d'offres pour le choix du maître d'œuvre. L'objectif étant d'avoir un avant-projet définitif pour le mois de janvier afin de solliciter les demandes de subventions d'Etat, de la Région et du Département au début de l'année prochaine.

Pour **l'environnement**, des travaux seront engagés en août et septembre par le syndicat mixte des Marais sur un tronçon de La Petite Boulogne à hauteur du lavoir.

Le logement ne sera pas oublié. Le bailleur social PODELIHA doit investir dans **10 logements sociaux rue Charette**, à côté de la future micro-crèche privée. Les travaux de viabilisation seront engagés dans le second semestre 2023.

Les budgets des trois prochaines années seront importants mais notre capacité à travailler avec d'autres collectivités, ainsi qu'avec des opérateurs privés, nous permettra de respecter un équilibre budgétaire sans conséquence pour le futur.

Je vous souhaite une bonne lecture

Le Maire, Guy Airiau

> BUDGET

Le Conseil Municipal de SAINT ETIENNE DU BOIS a voté son budget le 28 mars dernier pour un montant total 6 892 424.14 € (Fonctionnement et Investissement).

> FONCTIONNEMENT 2022

Dépenses réelles de fonctionnement :

1 623 478.56 €

Pour 100 € de dépenses réelles :

37 €

Charges à caractère général
(Eau, électricité, assurances, entretien courant...)

49 €

Charges de personnel



2 €

Charges financières
(intérêt des emprunts)

12 €

Autres charges de gestion courante
(subventions associations, contributions obligatoires
(école, multi-accueil, rémunération élus...))

Recettes réelles de fonctionnement :

2 277 337.75 €

Pour 100 € de recettes réelles :

22 €

Produits des services et de gestion courante
(locations, concessions cimetière, services périscolaires...)

1 €

Produits exceptionnels
(remboursement sinistre)



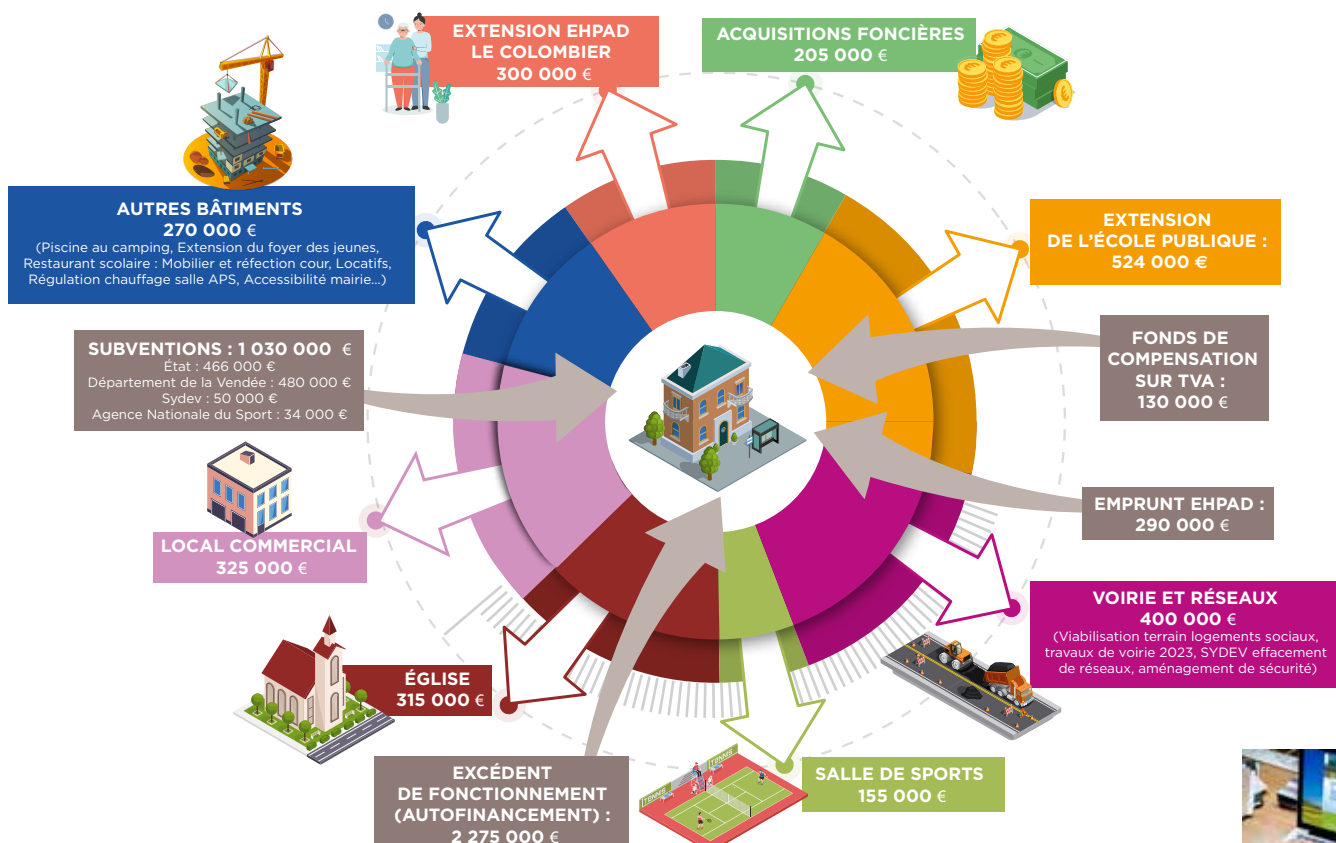
41 €

Impôts et taxes

36 €

Dotations, subventions et participations État

> PRINCIPAUX TRAVAUX D'INVESTISSEMENT PRÉVUS EN 2023



* PV de conseil consultable sur le site internet :

www.stetiennedubois85.fr



> SKATEPARK

INAUGURATION LE 11 MARS 2023



Le Conseil Municipal des Enfants, mandat 2019-2021, projetait la réalisation d'un skatepark qui a vu le jour fin 2022.



Dès le début de ce projet, les enfants élus ont dû réfléchir au lieu d'implantation, au choix du revêtement et des modules. Afin de les aider dans leur réflexion, plusieurs visites ont été organisées sur des sites existants pour se rendre compte des avantages et inconvénients de chacun d'eux.

Pour déterminer l'endroit le plus approprié, ils ont recherché un lieu où les jeunes avaient l'habitude de se retrouver, un endroit à proximité des équipements sportifs. Ils voulaient également un lieu assez éloigné des habitations pour limiter les nuisances sonores. Au vu de ces critères, l'espace vert derrière le City Stade a été retenu.

Ensuite, pour la surface de revêtement, les jeunes élus ont eu une préférence pour un terrain en enrobé. La surface du terrain devait permettre d'ajouter des modules. Ce projet se voulait évolutif.

Enfin pour le choix des modules, ils souhaitaient un skatepark accessible et utilisable par tous. Ils ne voulaient pas de modules ni trop hauts, ni trop petits. Ils ont choisi

- un lanceur courbé
- un lanceur droit
- une demie pyramide centrale et un trottoir

À réception des différentes offres, plusieurs critères ont été étudiés (le prix, la nature des matériaux, la hauteur des modules...). A cette occasion, les jeunes élus sont venus présenter un diaporama explicatif lors d'un conseil municipal.

Après avoir entendu leurs homologues jeunes, les conseillers adultes ont décidé de retenir la proposition de la société 3R SPORTS, avec une offre à 45 000 € HT. Le sol a été attribué à l'entreprise COLAS, dans le cadre du marché à bons de commande voirie, pour un montant de 27 000 €.

Afin de concrétiser ce projet, conséquent pour notre commune, le conseil municipal a décidé de solliciter une subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport, dans le cadre du programme « 5000 équipements sportifs de proximité ».

Fin septembre 2022, le préfet de la région des Pays de la Loire, délégué territorial de l'Agence Nationale du Sport, nous annonçait l'obtention d'une subvention de 34 370€, soit 50% du montant prévisionnel des travaux.

Ce nouvel équipement sportif est mis à disposition des écoles de la commune, de l'accueil de loisirs, de l'animation jeunesse et de l'ASDI (Animateur Sportif et de Détente Intercommunal) par le biais de convention. En dehors de ces utilisations particulières, le skatepark est accessible librement et gratuitement. **Toutefois il est important de rappeler qu'il est strictement réservé à l'usage du skateboard, roller, trottinette et BMX.**



Son inauguration s'est déroulée le samedi 11 mars 2023 à la salle Beauséjour, la météo capricieuse nous a empêché de l'organiser sur site. Pour autant, le diaporama diffusé a permis à chacun de se rendre compte du travail réalisé pour ce projet.

> LA **PETITE BOULOGNE** : TRAVAUX DE RESTAURATION

Depuis quelques années, le Syndicat Mixte des Marais de la Vie, du Ligneron et du Jaunay réaménage les cours d'eau.

L'objectif premier est de rétablir la restauration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.

Reconquérir la qualité de l'eau, c'est l'objectif du contrat territorial Eau Vie Jaunay 2022-2024, signé le vendredi 9 décembre 2022 par les élus, à Notre-Dame-de-Riez. Déjà, sur plusieurs sites, le syndicat est intervenu sur La Petite Boulogne (la Tulévrière, la Naulière...). L'objectif est avant tout de redessiner, d'enlever les embâcles, curer les méandres, intervenir sur d'anciens ouvrages afin de redonner au cours d'eau une dynamique et tenter de réinfluer une vie. Ceci permet aussi de repérer les zones où parfois s'installe une flore invasive et tenter de limiter son impact. Cet été, l'intervention se fera sur la partie qui passe au bas du bourg, du lavoir au camping.



> **MARCHE POUR L'EAU**

Dans sa politique de sensibilisation à l'environnement, le Syndicat Vie et Jaunay et le CPIE Logne et Grand Lieu ont mis en place des marches pour l'eau dans le département pour découvrir ou redécouvrir nos cours d'eau.



Cette année, ils ont souhaité mettre en avant les travaux réalisés sur la Petite Boulogne. Cette dernière qui s'écoule des Lucs sur Boulogne à Maché, sur plus de 22 km, se jette dans la Vie.

Lors de la **première balade le 27 mai**, accompagné de Fabien Bridonneau du syndicat Vie et Jaunay et d'Hélène Langlois du CPIE, de la Tulévrière au bourg de Saint Etienne du Bois, une vingtaine de personnes ont pu découvrir des aménagements réalisés pour faciliter le passage des animaux ainsi que la restitution du tracé original du ruisseau. À la Thibaudière, ils ont rencontré Frédéric Segretin de l'association Terra Aménité qui met en place une approche nouvelle de l'entretien d'un jardin vivrier. Tout au long du parcours, Laurent Charrier a présenté la géographie et l'histoire des lieux traversés.



Laurent Charrier a de même présenté les sites, tandis que Geneviève Cadeau, herboriste, présentait les plantes et arbres intéressants. Plusieurs aménagements réalisés ont permis de comprendre la nécessité de restaurer les cours d'eau. A la Naulière, au pied du village du Chiron, l'effacement d'un étang centenaire a permis de retrouver un ancien cours d'eau qui désormais redessine son lit. De même, au pied de Palluau, un aménagement permet aux animaux de s'abreuver sans nuire à la continuité écologique obligatoire et sans souiller les eaux de la rivière.

Le 1^{er} juillet, une dernière marche clôturera la découverte de la Petite Boulogne, au départ de Saint Paul Mont Penit. Cette dernière nous conduira à son embouchure dans la Vie.

Inscription obligatoire : CPIE ☎ 02 40 05 92 31
ou ✉ chloe.boudehen@cpie-logne-et-grandlieu.org

Le **Samedi 3 juin**, cette fois, c'est Ludovic Priou du syndicat Vie et Jaunay et Chloé Boudehen du CPIE qui ont animé la marche suivie par 15 personnes.

> CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS : RÉTROSPECTIVE 2022/2023

Colis des aînés à Noël :

Après avoir décoré les sacs dans la bonne humeur et au rythme des chants de Noël, le samedi 17 décembre 2022, les jeunes élus et les membres du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) ont distribué les colis de Noël pour les aînés de plus de 73 ans. Ce fut un bon moment de rencontre et d'échange intergénérationnel.



Plantation d'arbres



Samedi 28 janvier, la société de chasse « St Hubert », représentée par son président James Dupont, soutenue par la fédération départementale de la Vendée, a convié les jeunes conseillers à planter 700 arbres d'essences différentes.

Cette action citoyenne a pour objectifs de restaurer le paysage rural et les milieux naturels et de permettre à la faune sauvage de retrouver un habitat.

Visite du Conseil Départemental de la Vendée :



Mercredi 22 mars, le conseil municipal des enfants a eu l'occasion de visiter le Conseil départemental de la Vendée avec les CME des communes d'Aprémont, de Falleron et de la Genétouze.

Ils ont été accueillis par Nadia RABREAU, conseillère départementale du canton de Challans, accompagnée de deux animateurs.

Ils ont expliqué aux enfants l'histoire et la particularité architecturale du lieu (ancien hôpital de la Vendée), le rôle et les compétences du conseil départemental qui ont évolué en fonction des réformes institutionnelles et des changements politiques. Les jeunes élus ont eu la chance de s'asseoir dans les fauteuils rouges des élus départementaux au cœur de l'hémicycle et visiter le bureau du président du département, Alain Leboeuf.

La visite s'est terminée par un moment d'échange et de convivialité.

Cérémonie du 8 mai :



Le CME a participé à la cérémonie du 8 mai, commémoration de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Les jeunes élus ont défilé avec les élus du conseil municipal, l'Union nationale des Anciens Combattants (UNC) et les portes drapeaux, les sapeurs-pompiers, la protection civile, les enfants du passeport du civisme... jusqu'au monument aux morts. Ils y ont déposé une gerbe et ont chanté la Marseillaise.

Chasse au miel :



Les jeunes élus et les membres du foyer des jeunes ont organisé, samedi 13 mai dernier, une chasse au miel, en collaboration avec les résidents de l'EHPAD du Colombier.

Les participants devaient chercher des balises cachées dans le parc de la résidence du Colombier, sous forme de chasse aux trésors. Ce fut un moment d'échange intergénérationnel apprécié de tous ! Les sourires étaient sur tous les visages. Une cagnotte a permis de récolter 96 euros au bénéfice du projet pour le séjour à Poupet, organisé par le foyer des jeunes.

Ce bon moment s'est clôturé par un goûter offert par les résidents et les jeunes du foyer.

> BÂTIMENTS



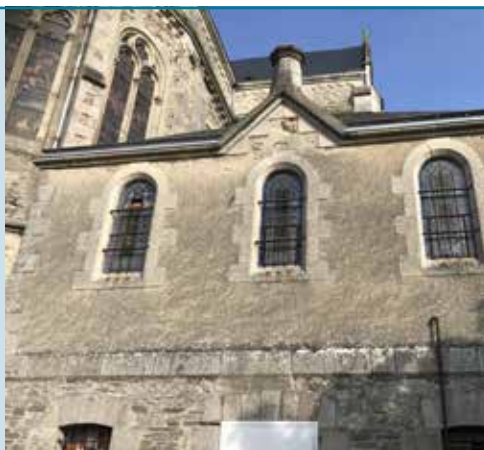
ÉCOLE PUBLIQUE

Pour répondre aux besoins de l'augmentation des effectifs à l'école publique, la municipalité met en œuvre une extension sur les locaux existants, déjà envisagée dès la 1^{ère} construction en 2014 par l'architecte. Cet agrandissement accueillera le « pôle maternel ».

La livraison est prévue pour l'année scolaire 2024/2025.

ÉGLISE

La 1^{ère} phase des travaux pour la rénovation de la sacristie débutera fin août. La durée des travaux est estimée entre 8 et 12 mois. Dans la mesure du possible, l'église restera ouverte le temps de ces travaux.



ANCIENNE SUPERETTE, 11 Place de l'Église.

Après 2 ans de travaux pour la remise aux normes du bâtiment, le projet est enfin abouti : isolation par l'extérieur, changement des ouvertures avec double vitrage, travaux d'électricité, accès handicapé... Ce projet a été subventionné par le SYDEV à hauteur de 50 000 € et par l'état pour 111 500 € (DSIL : Dotation de Soutien à l'Investissement Local).

Le bâtiment accueille l'Auto-Ecole Sauvage, présente auparavant rue du Général Charette, et un cabinet infirmier avec 2 professionnelles.

Remise des clés pour les infirmières le 31 mai en présence de Nadia RABREAU, conseillère départementale.



> PRÉVENTION SÉNIORS

Nous avons renouvelé nos dossiers auprès de la conférence des financeurs, service du Conseil départemental de la Vendée.



Ces ateliers ont pour objectifs de développer la prévention de la perte d'autonomie, de permettre aux seniors de rester en contact, de créer du lien et d'avancer sereinement en âge. Depuis mai, un nouveau cycle d'ateliers gratuits est proposé.



Les thèmes retenus sont l'activité sportive, la sophrologie, la mémoire, l'informatique.

Au vu du nombre important de participants et de leurs retours, ces ateliers sont appréciés.

Afin de pérenniser ces activités, nous avons demandé la pluriannualisation auprès de la conférence des financeurs et l'avons obtenue pour 3 ans.

Nous sommes ainsi assurés de proposer nos ateliers avec les mêmes prestataires sur cette durée.

> CCAS

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE

La commune de Saint Etienne du Bois a mis en place un **registre pour les personnes vulnérables** afin d'identifier les personnes isolées et fragiles. Il permet d'apporter un soutien et un accompagnement aux inscrits pendant les situations d'urgence (canicule, grand froid, pandémie...).



Les personnes qui peuvent figurer sur le registre sont :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus qui résident à leur domicile.
- Les personnes âgées de 60 ans et plus, reconnues inaptes au travail, qui résident à leur domicile.
- Les personnes adultes handicapées qui résident à leur domicile.

L'inscription est volontaire et nominative.

Si vous souhaitez figurer sur ce registre, n'hésitez pas à contacter la mairie, au ☎ 02 51 34 52 11 ou par mail à ✉ mairie@stetiennedubois85.fr, pour connaître les formalités.

PLUSIEURS SERVICES DE PROXIMITÉ MANQUENT DE BÉNÉVOLES :

- L'association locale **ADMR** du service d'aide de Palluau recherche des bénévoles pour créer des liens de proximité avec les bénéficiaires. ☎ **Contact : 02 51 31 82 42**
- L'association **Actions Alimentaires du Pays de Palluau** recherche des bénévoles pour assurer des permanences les jours de distribution au local de Palluau. ☎ **Contact : 07 88 79 54 94**

« Il y a du plaisir à rencontrer les yeux de celui à qui l'on vient de donner »

Jean de La Bruyère.

> LABEL « EMPLOYEUR PARTENAIRE DES SAPEURS-POMPIERS »



Guy AIRIAU, Maire de Saint Etienne du Bois et François CLEMENT, Chef du centre de secours de Saint Etienne du Bois

Dans le cadre de son plan départemental d'actions en faveur du volontariat, le SDIS de la Vendée est inscrit dans le dispositif dit label « employeur partenaire des sapeurs-pompiers ».

Le jeudi 6 avril 2023 a eu lieu la cérémonie de remise du Label « employeur partenaire des sapeurs-pompiers » 2022 auprès de 16 employeurs vendéens, dont la commune de Saint Etienne du Bois.

Ce label est destiné à valoriser les employeurs, publics et privés, qui adhèrent à la démarche d'engagement citoyen des sapeurs-pompiers volontaires et s'y associent par la voie conventionnelle.

Il est attribué pour une durée de trois ans aux employeurs ayant signé une convention favorisant le volontariat des sapeurs-pompiers. Il prévoit un nombre annuel minimum de huit jours ouvrés d'autorisation d'absence sur le temps de travail du salarié. Actuellement, 3 agents communaux sont inscrits dans cette convention : Jérôme LEBRETON, Maxime PARRAIS et Laurent THEVENIN.

**Le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) de la Vendée en quelques chiffres :
2897 sapeurs-pompiers volontaires répartis dans 75 centres d'incendie et de secours.**

> VOIRIE

Lotissement des Prés

Les 35 terrains du lotissement ont été rapidement réservés. A ce jour, il ne reste que quelques maisons à construire mais pour autant nous avons décidé, en concertation avec EIFFAGE et le Cabinet BONNARD, de lancer la phase « Finition ». Les travaux se dérouleront en septembre et octobre prochains. Ils comporteront la réfection de la voie, la création de trottoirs, la pose de candélabres et la signalétique (panneaux et marquages au sol). Les habitants du lotissement seront avertis du démarrage des travaux, au cours du mois d'août.

Rue de L'Abbé Ténèbre

L'effacement des réseaux, rue de l'Abbé Ténèbre, s'est fait en plusieurs phases. La dernière tranche a été réalisée en janvier 2023. Le SyDEV a mandaté l'entreprise Eiffage pour l'enfouissement des réseaux électriques et télécom. La commune en a profité pour programmer la remise en état du réseau pluvial, en confiant ces travaux à l'entreprise COLAS. Le département va ensuite procéder à la réfection de cette route départementale.

Association foncière

L'assemblée générale de l'Association Foncière s'est tenue le 15 avril dernier. A cette occasion, M. CHARRIAU, Président de l'Association Foncière (AF), a fait part de son souhait que certaines routes de l'AF soient reprises par la commune. Il s'agit de routes en enrobé, relativement en bon état et qui sont souvent empruntées par des automobilistes. Cela pourrait représenter environ 5 km. Cette proposition, en cours d'étude par la commission voirie, sera présentée au conseil municipal à l'occasion d'une prochaine réunion.

> PATRIMOINE ET CULTURE

Avec les beaux jours arrivants, rien de tel que de sortir de chez soi et d'aller à la découverte de lieux atypiques, à la rencontre des autres.

Déjà, le moins de juin fut riche en propositions. Vendée Eau le 27 mai et le 3 juin nous a proposé de découvrir les différents aménagements faits tout au long de la Petite Boulogne depuis quelques années. Et que dire du succès de la Marche Gourmande ! Plus de 880 personnes ! De même, les Journées du Patrimoine de Pays du 23 au 25 juin ont permis à de nombreux visiteurs de venir découvrir notre territoire de Vie et Boulogne, ainsi, que notre patrimoine stéphanois, entre visites du bourg et de la Tulévière et découverte des tracteurs d'André Aucoin.

Bref, les propositions en lien avec l'Office de Tourisme sont multiples et diversifiées.

N'hésitez pas à suivre tout au long de l'été, sur leur site, les différentes activités culturelles, sportives ou patrimoniales : www.tourisme-vie-et-boulogne.fr

NÉANMOINS, D'ORES ET DÉJÀ, QUELQUES DATES À RETENIR :

Balades Entre Deux Rives : 12 juillet et 19 juillet 2023

Comme depuis des années, nous participons, commune et bénévoles, à l'organisation de 2 balades Entre Deux Rives avec nos amis des Lucs Sur Boulogne, de Saint Denis la Chevasse et de Beaufou. Ces marches de 5 à 7 km se font pendant les mois d'été à partir de 18 heures et se terminent par un moment de convivialité et de partage.

Le 12 juillet, départ sur les Lucs sur Boulogne et le 19 juillet, départ de Beaufou.

Visite et découverte du bourg : 25 juillet et 22 août 2023

En lien avec l'office de tourisme de Vie et Boulogne, les différentes communes proposent des visites guidées des centres bourgs afin de découvrir patrimoine et histoire... Deux sont programmées sur Saint Etienne du Bois, le 25 juillet et le 22 août 2023, départ du camping à 10h30. Inscriptions auprès de l'office de tourisme de Vie et Boulogne. Groupe limité à 25 personnes.

Journées Européenne du Patrimoine 16 et 17 septembre 2023

Les « Journées Européennes » du patrimoine sont l'occasion de découvrir, ou de redécouvrir, notre patrimoine. Pour sa 40^{ème} édition, ces journées auront pour thème le « Patrimoine Vivant ». Elles offrent l'opportunité de visiter, ou de revisiter, des monuments et des sites souvent exceptionnellement ouverts. Profitez de ces journées du 16 et 17 septembre 2023 pour découvrir notre patrimoine local.

Le programme est à venir sur le site de l'office de tourisme ou dans les commerces locaux.

LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque de Saint Etienne du Bois, Place des Anciens Combattants, vous accueille les mercredis de 16h à 18h30, les vendredis de 18h à 19h et les dimanches de 10h à 12h. Quelques fermetures exceptionnelles sont parfois à prévoir au moment des fêtes. L'équipe de bénévoles sera désormais accompagnée par une salariée de la communauté de communes Vie et Boulogne à partir du mois de juillet.

N'oubliez pas que l'accès à la médiathèque est gratuit pour toute la famille et que vous pouvez faire venir, grâce au réseau, des livres d'autres médiathèques !

Il y a aussi un programme d'activités varié pour tous les âges. Le calendrier est sur le site des médiathèques de Vie et Boulogne ou disponible à la médiathèque !

Désormais, vous pouvez prendre, pour la même période, 10 livres et 4 cd ou dvd ! Alors profitez-en !



> ÉCONOMIE

> NOUVELLES ENTREPRISES

NAHÉ BIEN-ÊTRE

Énergéticienne/Magnétiseuse, Emilie GRANGETTE propose des soins énergétiques, des séances de magnétisme et des séances Reiki au cabinet ou à distance.

Plus de renseignements :

☎ 06.73.45.74.11 📄 Page facebook : Nahé Bien être



MANU-ELECOHM



À l'issue de l'obtention d'un titre professionnel d'électricien en équipement du bâtiment, Emmanuel CRUBELLIER, installé sur la commune de Saint Etienne du Bois, vous propose ses services pour la réalisation électrique de vos projets aussi bien en neuf qu'en rénovation ou dépannage.

Pour plus de renseignements :

☎ 06.61.94.76.52
✉ manu-elecohm@orange.fr
Les Vergnes 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

> NOUVEAUX SERVICES

LE P'TIT MARCHÉ

Votre supérette a mis en place un distributeur 24h/24h et 7j/7 sur le côté droit du magasin. Vous pouvez y retrouver des produits de 1^{ère} nécessité mais aussi des plats préparés, des boissons non alcoolisées et pour l'été... des grillades !

Modification des horaires d'ouverture du 10 juillet au 27 Août :

Lundi : fermé
Mardi-mercredi-vendredi-samedi : 8h30-12h45 / 17h-19h
Jedi : 8h30-12h45
Dimanche : 9h-12h

Pour plus de renseignements :

☎ 02.51.34.57.84
✉ leptitmarche.85@orange.fr
📄 viveco - le p'tit marché



SARL ORDONNEAU/DUGAST



Depuis le début de l'année 2023, Olivier ORDONNEAU et Mickaël DUGAST proposent l'étude et l'installation de panneaux photovoltaïques ainsi que des bornes de charge pour véhicules électriques.

Pour plus de renseignements :

☎ 02.51.06.02.87
✉ sarlordonneaudugast@orange.fr



> CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

RELAIS DES CHOUANS

Depuis le mois de Juin, Johann et Nolwenn ont repris Le Relais des Chouans.

Nolwenn, 27 ans, originaire de Montbail et ancienne maîtresse d'hôtel voit un nouveau souffle dans cette reconversion : « J'ai vraiment hâte de m'y mettre. On espère vraiment pouvoir apporter quelque chose de nouveau et sympa dans la ville ».

Johann, 24 ans, originaire de Saint-Lumine-de-Clisson et ingénieur rajoute : « L'idée est de réussir à redynamiser un peu le commerce en diversifiant les services proposés. On ne veut pas aller trop vite non plus. Dans un premier temps, nous allons essayer de trouver notre rythme et apprendre à connaître la clientèle. »

Ce jeune couple maintient les diverses activités déjà en place. Après acclimatation, il souhaiterait développer une partie restauration rapide

Le commerce est ouvert tous les jours de 7h00 à 20h00 pendant les premières semaines, le temps de s'organiser.

Nous leur souhaitons la bienvenue !



FAITES-LE NOUS SAVOIR !

Entreprises, artisans, commerçants, agriculteurs... Pensez à nous communiquer vos actualités ! Contact : mairie@stetiennedubois85.fr



Vous avez entre 16 et 25 ans ...
Vous êtes sorti du système scolaire ...

LA MISSION LOCALE DU PAYS YONNAIS EST FAITE POUR VOUS !

VOUS VIVEZ SUR LA COMMUNE DE ...

AIZENAY
APREMONT
BEAUFU
BELLEVIGNY
FALLERON
GRAND LANDES
LA CHAPELLE PALLUAU
LA GÉNÉTOUZE
LE POIRÉ SUR VIE
LES LUCS SUR BOULOGNE
MACHÉ
PALLUAU
SAINT DENIS LA CHAVASSE
SAINT ETIENNE DU BOIS
SAINT PAUL MONT PENIT

DES CONSEILLERS À VOTRE ÉCOUTE PAR :

- Un accueil au plus près de chez vous,
- une orientation dans votre projet professionnel,
- un accompagnement dans votre parcours vers l'emploi,
- des infos sur les démarches d'accès à l'emploi, la formation ...

DES RÉPONSES À VOS QUESTIONS SUR :

- le logement,
- les déplacements,
- la santé,
- la mobilité internationale,
- l'accès aux droits,
- les loisirs ...

DES SERVICES À VOTRE DISPOSITION :

- Un espace d'information et de documentation,
- un espace numérique
- des outils d'orientation
- des offres d'emploi et de formation, financières ...
- des aides



CONTACTS

POUR LES JEUNES	POUR LES EMPLOYEURS
Valérie ROBIN, conseillère robinv@mlpy.org 02.51.09.89.34	Stéphanie DELAS Chargée de relations entreprises delass@mlpy.org 06.48.53.92.72

Aizenay (Espace Monseigneur GENDREAU) - Lundi sur RDV
Bellevigny (Mairie) - Lundi matin 1 sem sur 2. Sur RDV
Le Poiré-sur-Vie (Espace Prieuré) - Jeudi sur RDV
Palluau (Espace France Services) - Vendredi sur RDV

Retrouvez-nous



Mission Locale du Pays Yonnais

> COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VIE ET BOULOGNE

> PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL ET HABITAT (PLUIH)

Qu'est-ce qu'un PLUi ?

Le plan local d'urbanisme intercommunal planifie l'aménagement et le développement du territoire, pour 10 ans. Il prévoit où et comment construire sur le territoire.

H pour habitat

Le PLUi de Vie et Boulogne intègre un volet spécifique pour répondre aux nombreux enjeux liés à l'habitat (logements vacants, aides à la rénovation...).

Le PLUiH actuel a été approuvé en 2021. Il va connaître diverses évolutions dans le but de l'améliorer, soumises à enquête publique. Elle se déroule du 2 juin au 4 juillet 2023 et concerne tous les habitants du territoire de Vie et Boulogne.

Participez ! L'objet de l'enquête

- **Modification n°1** : évolution générale du PLUiH sur certains points du règlement écrit et graphique, ainsi que les orientations d'aménagement de programmation
- **Modification n°2** : ouverture de la zone 2AUh Chemin du Brégeon, à La Chapelle-Palluau
- **Modification n°3** : création de secteurs dédiés aux parcs éoliens existants à Beaufou/Le Poiré-sur-Vie, Falleron et Saint-Paul-Mont-Penit/Maché

Où consulter les dossiers ?

- Au siège de la Communauté de communes Vie et Boulogne - ZA La Gendronnière - 24, rue des Landes au Poiré-sur-Vie

- Dans votre mairie
- En ligne : <https://www.democratie-active.fr/enquetepubliquepluihvmod123/>

Comment faire part de ses observations ?

- Rencontrez le commissaire enquêteur, sans rendez-vous lors des permanences (programme complet disponible sur simple demande et en ligne sur www.vie-et-boulogne.fr). Le calendrier des permanences du Commissaire enquêteur sont en ligne sur le site de la Communauté de communes.
- Consignez-les sur le registre d'enquête à disposition en mairie, à la Communauté de communes, ou sur le registre dématérialisé <https://www.democratie-active.fr/enquetepubliquepluihvmod123/>
- Par mail à l'attention de M. le Commissaire enquêteur enquetepubliquepluihvmod123@democratie-active.fr
- Par courrier à l'attention de M. le Commissaire de l'enquête • Communauté de communes Vie et Boulogne • Pôle aménagement - service urbanisme • 24, rue des Landes • 85170 Le Poiré-sur-Vie

Service urbanisme

24, rue des Landes - 85170 Le Poiré-sur-Vie

☎ 02 51 31 52 56

✉ pluih@vieetboulogne.fr



> LA P'TITE ESCALE, LE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

La P'tite escale est un espace de rencontres, d'échanges et de jeux. Il est ouvert aux bébés et aux enfants de moins de 4 ans*, accompagnés d'un adulte proche (parents, grands-parents...), ainsi qu'aux futurs parents.

La P'tite escale est un lieu pour :

- Partager un moment avec son enfant, dans un cadre ludique et convivial
- Rencontrer d'autres enfants, d'autres familles
- Jouer, s'éveiller, se séparer en douceur
- Se ressourcer, s'offrir une pause dans le quotidien
- Échanger avec d'autres parents, partager ses questionnements

L'accueil est assuré par deux professionnelles en toute bienveillance et sans jugement.

Gratuit et sans inscription :

chacun vient librement, sur le lieu qui lui convient, à toute heure, le temps qu'il souhaite. Anonymat et confidentialité sont respectés.

En pratique :

Les accueils se déroulent de 9h30 à 12h, 4 matinées par semaine ;

- Mardi - Bellevigny, Salle des Magnolias, 15 rue de la Croix aux forgerons
- Mercredi semaine paire - Saint Étienne du Bois, École publique Les Petits Papiers, 10 Lotissement des Acacias
- Mercredi semaine impaire - Maché, Accueil périscolaire Le Bilboquet, 14 rue des écoles
- Jeudi - Le Poiré-sur-Vie, Multiaccueil Pomme de reinette, 30 rue des Chênes
- Samedi - Aizenay, Multiaccueil Les Petits moineaux, 1 impasse des Petits moineaux



La P'tite escale vous accueille chaque première semaine des vacances scolaires (sauf aux vacances de Noël), ainsi que la dernière semaine des vacances d'été.

**L'accueil des enfants en situation de handicap est possible jusqu'à 6 ans.*

☎ 06 17 64 85 29
✉ laptiteescale@vieetboulogne.fr
www.vie-et-boulogne.fr

> L'ANNUAIRE DES ENTREPRISES DE VIE ET BOULOGNE

Un nouvel outil de développement économique

La Communauté de communes lance son annuaire des entreprises, afin de mettre en valeur l'ensemble de son tissu économique. Ce nouvel outil rassemble les informations de la totalité des 3 300 établissements du territoire. Ainsi, chacun peut rechercher et consulter gratuitement l'entreprise de son choix, en la sélectionnant par son nom, un domaine d'activité, une commune, une zone d'activité.

Un accès sécurisé pour les entreprises

Les entreprises bénéficient d'un accès personnel et sécurisé à leur « espace entreprise », afin de créer et personnaliser gratuitement leurs informations : plaquette commerciale, photos, horaires d'ouverture, réseaux sociaux, produits/services...). Elles sont ainsi accessibles et se font connaître auprès d'un large public, de clients actuels ou futurs, de partenaires, des habitants... Par défaut au lancement de l'annuaire, les éléments indiqués

sur chaque fiche sont les informations légales des entreprises de Vie et Boulogne. Ces données sont mises à jour chaque semaine, avec les sources officielles de l'Insee et du Bodacc.

L'annuaire en ligne

Cet annuaire est d'ores et déjà accessible sur : www.vie-et-boulogne.fr, rubrique **Entreprendre ici**. L'annuaire est en cours de déploiement sur les sites Internet des 15 communes de la Communauté de communes.

> LES RENDEZ-VOUS POUR LE CLIMAT, 3^{ÈME} ÉDITION

Dans le cadre du Plan climat, la Communauté de communes propose des temps forts pour les familles depuis 2021. **Les Rendez-vous pour le climat de Vie et Boulogne reviennent du 23 septembre au 8 octobre 2023 !**

Visites, défis, cin'échange...

Des animations gratuites pour mieux comprendre et agir pour le climat.

Ces rendez-vous s'adressent aux petits et grands.

Le programme est bientôt disponible sur www.vie-et-boulogne.fr



> JEUDI 17 NOVEMBRE 2022

> Attribution du marché relatif aux prestations d'assurances

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de valider les offres ci-dessous détaillées par lot.

- Lot n° 1 (assurance dommage aux biens) :
SMACL pour 7 327.07 € T.T.C
Franchise : 750 €
- Lot n° 2 (assurance flotte automobile et auto missions) :
GLISE-PILLIOT pour 2 824.76 € T.T.C
Franchise : 300 € pour les véhicules < 3,5t, 1 000 € pour les véhicules > 3,5t, 0 € en bris de glace
- Lot n° 3 (assurance responsabilité générale) :
SMACL pour 1 087.85 € T.T.C
Franchise : 750 €
- Lot n° 4 (assurance responsabilité civile atteintes à l'environnement) : SANS OBJET
- Lot n° 5 (assurance protection juridique) :
SMACL pour 364.44 € T.T.C
Franchise : 750 €

Les contrats d'assurance prendront effet au **1^{er} janvier 2024**, pour une durée de **5 ans**.

> Occupation précaire de la parcelle YB 167 et recouvrement de la taxe de remembrement et des impôts fonciers.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, décide de concéder à Madame MOREAU et à Monsieur ANDRE, à compter du 1^{er} décembre 2022, l'occupation de la parcelle YB 167, contre une indemnisation annuelle s'élevant à 101.69 €/ha avec revalorisation annuelle calculée sur l'indice des fermages.

> Parcelle YC 32 – Contrat de bail avec Mme MOREAU et M. ANDRE

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de signer un bail, pour une durée de 9 ans, dans les conditions légales fixées par l'arrêté préfectoral (révision du montant des fermages) conclu avec Madame MOREAU et Monsieur ANDRE, pour la parcelle YC 32, d'une contenance de 2 hectares, à compter du 1^{er} décembre 2022, au prix de 105.40 €/l'hectare.

> Cession d'un terrain communal sis Rue du Général Charette et cadastré AH 85p et AH 86p

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide l'aliénation des parcelles sises Rue du Général Charette et cadastrées AH 85p et AH 86p, surface estimée à 540m². Il approuve le prix de 30 €/m². Ce terrain est destiné à recevoir un projet privé de micro-crèche.

> Décisions d'exécution des marchés

Pose d'un revêtement de sol PVC dans le locatif 11 Bis Place de l'Église, par l'entreprise CALANDREAU CCV (85110 CHANTONNAY), pour un montant de 629.81 € HT.

Changement de menuiseries intérieures à l'EHPAD le Colombier, par l'entreprise COULON-FEBVRE (85670 PALLUAU), pour un montant de 3 791.18 € HT.

Réalisation d'une étude géotechnique par la société ALIOS INGENIERIE (33610 CANEJAN), dans le cadre de l'extension de l'EHPAD Le Colombier, pour un montant de 2 590 € HT.

> JEUDI 15 DÉCEMBRE 2022

> Tarifs Salle Beauséjour à compter du 1^{er} janvier 2023

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer les tarifs pour la Salle Beauséjour à compter du 1^{er} janvier 2023. Ils sont consultables sur le site internet www.stetiennedubois85.fr

> Tarifs Camping « La Petite Boulogne » à partir du 1^{er} janvier 2023

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte les tarifs, pour le camping à compter du 1^{er} janvier 2023. Ils sont consultables sur le site internet www.stetiennedubois85.fr

> Accueil de loisirs : mise à disposition d'un agent pour le service et l'entretien des locaux

Le conseil municipal décide de renouveler, à compter du 1^{er} mars 2023 la convention de mise à disposition d'un agent pour le service et l'entretien à l'accueil de loisirs, sur le site de Pallau.

> Conseil Municipal des Enfants : modification du règlement intérieur

Le conseil municipal, valide les modifications apportées au règlement intérieur du Conseil Municipal

des Enfants, notamment le nombre de candidats par école, le format du compte-rendu, l'animateur référent...

> SyDEV – Convention pour une opération de rénovation d'éclairage – Rue Abbé Ténèbre – Tranche 3

Le conseil municipal adopte les termes de la convention n° 2022.ECL.0736, présentée par le SyDEV et relative aux travaux de rénovation d'éclairage – Rue Abbé Ténèbre – Tranche 3. La participation communale fixée à 7 570 €.

> SyDEV – Convention pour l'effacement du réseau, lié au déploiement de la fibre optique – Rue de l'Abbé Ténèbre – Tranche 3

Le conseil municipal adopte les termes de la convention n° 2022.TH.D.0083, présentée par le SyDEV et relative aux travaux d'effacement du réseau, lié au déploiement de la fibre optique Rue de l'Abbé Ténèbre – Tranche 3. La participation communale de 16 829€.

> Décision d'exécution des marchés

Acquisition d'un aspirateur à feuilles auprès de la Société EQUIP JARDIN (85000 LA ROCHE SUR YON), pour un montant de 3 941.67 €.

> MARDI 24 JANVIER 2023

> Approbation du programme et lancement du concours pour la réhabilitation et l'extension de l'EHPAD « le Colombier » - Commune de Saint Etienne du Bois

Par convention signée en date du 16 mai 2022, la commune de Saint Etienne du Bois a confié à l'Agence de Service aux Collectivités Locales de Vendée, une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour les missions relatives à la réalisation du programme, au choix du maître d'œuvre, à l'assistance à la Maîtrise d'Ouvrage durant les études de Maîtrise d'œuvre et à l'assistance au Maître d'Ouvrage durant la réalisation des travaux de réhabilitation et d'extension de l'EHPAD « le Colombier » à Saint Etienne du Bois.

Le projet présente les principales caractéristiques suivantes :

- Plusieurs zones d'extensions avec la création de 59 chambres supplémentaires portant la capacité d'accueil totale à 99 dont 14 chambres « UPAD » (Unité pour Personnes âgées Dépendantes),
- Création de salles de restauration et des services administratifs réhabilités / recrées,
- Création d'une cuisine permettant d'assurer différentes liaisons chaudes,
- Requalification / création de différentes zones annexes (espace balnéo, snoezelen, ...),
- Une architecture devant s'harmoniser avec l'existant et son tissu pavillonnaire,
- Règlementation RE 2020 à respecter sur le projet compte tenu de la date prévisionnelle de dépôt du permis de construire (pour les parties neuves en extension).

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- APPROUVE et ADOPTE le programme présenté par Monsieur le Maire pour un montant estimatif de travaux de 9 239 636,00 € HT (valeur octobre 2022) ;
- APPROUVE l'enveloppe de l'opération comprenant les travaux du bâtiment, divers, la rémunération de l'architecte, les contrôles techniques, les études, les assurances, les taxes et les actualisations d'un montant total de 12 126 448,00 € HT (valeur octobre 2022 à réception) ;
- APPROUVE le versement d'une prime de 40 000,00 € HT aux trois candidats admis à concourir (phase projet) conformément aux articles R.2162-20, R.2162-21, R.2172-4 et R.2172-6 du Code de la commande publique et sur proposition du jury, ce montant sera fixé dans les documents de la consultation, et de l'inscrire au budget y afférent ;
- DONNE l'autorisation à Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout autre document nécessaire à la bonne réalisation de cette opération.

> Local communal 11 place de l'Eglise Contrat de bail pour les 2 bureaux

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe le montant du loyer mensuel à 320 €, charges comprises, à compter du 1^{er} juin 2023, par local. Le loyer sera révisé automatiquement tous les ans en fonction de la variation de l'indice de référence des loyers publié par l'INSEE.

> Restauration de l'Eglise : Attribution des marchés de travaux

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer les marchés suivants, **pour l'offre de base**, aux entreprises ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse, savoir :

ENTREPRISES	Montant offre de base			TOTAL Offre de Base
	Tranche ferme	Tranche Option 1	Tranche Option 2	
Lot 1 Maçonnerie - Pierre de taille LEFEVRE - Sainte Luce sur Loire (44)	226 971,50 €	208 034,02 €	348 887,52 €	783 893,04 €
Lot 2 Charpente/Menuiserie CRUARD - Simplé (53)	129 805,63 €	11 447,49 €	11 444,99 €	152 698,11 €
Lot 3 Couverture LESURTEL - Chazé sur Argos (49)	29 891,53 €	18 771,26 €	17 752,48 €	66 415,27 €
Lot 4 Peinture CHEMINEAU - LA Boissière de Montaigu (85)	6 700,57 €	- €	513,58 €	7 214,15 €
Lot 5 Vitraux/Ferrure à vitraux LA VITRAILLERIE - Les Sables d'Olonne (85)	1 712,55 €	- €	- €	1 712,55 €
Lot 6 Électricité CGV ENERGIE - Mortagne sur Sèvre (85)	32 464,74 €	- €	- €	32 464,74 €
	427 546,52 €	238 252,77 €		378 598,57 €
				1 044 397,86 €

> Convention avec ESNOV pour la réalisation de travaux d'entretien d'espaces verts

Le conseil municipal donne son accord sur le renouvellement en 2023 de la convention avec ESNOV pour la réalisation des travaux d'entretien des espaces verts. La convention est signée pour 15 jours d'intervention répartis sur 5 semaines. Le montant de rémunération est fixé à 640 € par jour soit 9600 €.

> Mise en place d'un système de vidéoprotection

- Accord de principe sur l'analyse de la délinquance territoriale.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que la commune souhaiterait mettre en place un système de vidéoprotection visant à prévenir les actes de malveillance sur certains secteurs de la commune.

L'installation de ce dispositif de vidéoprotection permettrait une prévention sur site et serait un instrument créateur de coopération avec les forces chargées de la sécurité publique. Il aurait pour but :

- De dissuader par la présence ostensible de caméras,
- De réduire le nombre de faits commis,
- De renforcer le sentiment de sécurité,
- De permettre une intervention plus efficace des services de sécurité,
- De faciliter l'identification des auteurs d'infractions,
- De contribuer à la protection des activités commerciales, artisanales, sportives ou culturelles.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'un diagnostic pourrait être réalisé en 2023 par l'Adjudant-Chef PIERRE. Ce diagnostic permettrait de faire une analyse de la délinquance territoriale.

> MARDI 28 FÉVRIER 2023

> Projet de convention pour l'assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour la construction d'une salle de sport polyvalente

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne un avis favorable concernant le lancement du projet de construction d'une salle de sport/polyvalente, pour un budget prévisionnel de 2 600 000 € HT (Valeur janvier 2023). La convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage est approuvée. Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage relative à cette opération avec l'Agence de services aux collectivités locales de Vendée pour un montant de :

- 6.800,00 € HT pour la mission relative à la réalisation du programme
- 0.50 % du montant de l'assiette de rémunération, s'élevant provisoirement à la somme de 12 060,00 € HT, pour la mission relative au choix du maître d'œuvre
- 1.40 % du montant de l'assiette de rémunération, s'élevant provisoirement à la somme de 33 768,00 € HT, pour la mission relative à l'assistance à la maîtrise d'ouvrage durant les études de maîtrise d'œuvre
- 1.50 % du montant de l'assiette de rémunération, s'élevant provisoirement à la somme de 36 180,00 € HT, pour la mission relative à l'assistance à la maîtrise d'ouvrage durant la phase de réalisation et jusqu'à la réception de travaux (et délai de garantie de parfait achèvement).

> Convention avec L'arche de Noé, fourrière animale

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec « l'Association L'Arche de Noé » pour la gestion des animaux errants sur la commune, pour un montant annuel de 0.70 € par habitant.

> Décisions d'exécution des marchés

Réalisation d'une étude pour la régulation du chauffage de la salle APS, par le cabinet ICSSO (85300 CHALLANS), pour un montant de 1 350 € HT.

Acquisition de tables pour la petite Salle Beauséjour auprès de la société DPC (85000 LA ROCHE SUR YON), pour un montant de 3 162.30 € HT.

Constat d'anonymat confié au cabinet GRANGER GUIBERT, huissiers de Justice (85000 LA ROCHE SUR YON), pour le concours d'architecte organisé dans le cadre de l'extension de l'EHPAD Le Colombier, pour un montant de 907.67 € HT

> MARDI 28 MARS 2023

> Vote des taux d'imposition 2023

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de maintenir les taux pour 2023, comme indiqué ci-dessous :

- | | |
|--|---------|
| • Taxe Foncière sur les propriétés bâties (TFB) | 32.29 % |
| • Taxe Foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) | 48.64 % |
| • Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires (THS) | 17.12 % |

> Contrat d'association avec l'école privée « Notre Dame du Sacré Cœur » : Forfait communal 2023

Monsieur le Maire indique que le montant du forfait communal versé pour l'année N par la commune de Saint Etienne du Bois doit être égal au coût de l'élève inscrit à l'école publique, en maternelle et élémentaire (année N -1) multiplié par le nombre d'élèves de l'école Notre Dame du

Sacré Cœur, inscrits le jour de la rentrée. Considérant que le coût moyen constaté par élève à l'école publique pour l'année 2022 est de 688.40 € et que le nombre d'élèves inscrits à la rentrée 2022/2023 à l'école privée est de 93 élèves. Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe le montant du forfait communal versé à l'école privée, pour l'année 2023, à 64 021.20 €.

> École publique « Les Petits Papiers » : participation des autres communes aux frais de fonctionnement

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que les communes dont les enfants fréquentent l'école publique de Saint Etienne du Bois, participent aux frais de fonctionnement de l'école. A l'unanimité, le conseil municipal décide de demander une contribution de 688.40 € /élève.

> Animations Jeunesse 10-17 ans : vote des tarifs de mini-camps et sortie 2023

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de voter les tarifs, pour les mini-camps et la sortie organisés en 2023, pour l'Animations Jeunesse 10-17 ans. Ils sont consultables sur le Portail Familles.

> Accueil de loisirs : vote des tarifs de mini-camps et sortie 2023

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de voter les tarifs, pour les mini-camps et la sortie organisés en 2023, pour l'Accueil de loisirs. Ils sont consultables sur le Portail Familles.

> Accueil de loisirs « les Pitchounes » et Animation Jeunesse : mise en place du Contrat d'Engagement Educatif (CEE) pour l'année 2023

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver le recrutement des animateurs de l'Accueil de loisirs « Les Pitchounes » et de l'Animation Jeunesse, pendant les vacances scolaires 2023, en contrat d'engagement éducatif. Les tarifs journaliers sont fixés comme suit :

- 90€ pour un directeur occasionnel
- 80 € net pour un animateur diplômé
- 70 € net pour un animateur non diplômé
- 50 € net pour un animateur stagiaire

> Animations Jeunesse 10-17 ans : indemnité de nuit pour les animateurs concernés

A l'unanimité, le conseil municipal, donne son accord pour le paiement d'une indemnité de nuit sur la base de 20 € par nuit et par agent concerné.

> Convention de partenariat favorisant la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaire sur le temps périscolaire

Considérant la nécessité de consolider et de maintenir les secours de proximité ainsi que d'améliorer la disponibilité opérationnelle des sapeurs-pompiers volontaires notamment en journée, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve la convention partenariale présentée par le SDIS de la Vendée.

> Extension de l'Ecole publique « Les Petits Papiers » : Validation de l'Avant-Projet Définitif (APD)

Le projet se définit par la création d'une extension neuve de l'école publique, de 140m², situé au-dessus du pôle maternel existant. Il comprend la construction d'une salle de motricité, une salle de repos, des sanitaires et un local de rangement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve l'estimation du coût des travaux en phase APD établi par le cabinet CHABROL qui s'élève à 324 000 € HT.

> Décisions d'exécution des marchés

Réalisation d'un plancher bois avec escalier escamotable à l'EHPAD Le Colombier par l'entreprise GOBOIS (85670 SAINT ETIENNE DU BOIS), pour un montant de 1 195.38 € HT.

Pose d'un thermostat à la médiathèque par l'entreprise AMBIANCE CLIMATIQUE (85170 LE POIRE SUR VIE), pour un montant de 458.15 € HT.

Installation de grilles de ventilation au Local Protection Civile par l'entreprise SMAC (85000 LA ROCHE SUR YON), pour un montant de 935 € HT.

> MARDI 11 AVRIL 2023

> Vote des subventions 2023

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer les subventions suivantes :

Amicale Laïque	Annuelle	1 500,00 €	Fondation du Patrimoine	Annuelle	160,00 €
Amicale Laïque projet école	Annuelle	1 661,00 €	Gaule Stéphanoise	Annuelle	350,00 €
Amicale Sapeurs Pompiers	Annuelle	900,00 €	Ils Elles Danses	Annuelle	1 200,00 €
APEL	Annuelle	1 500,00 €	JSP St Etienne Aizenay Le Poiré	Annuelle	400,00 €
APEL Voyages Scolaires	Annuelle	1 023,00 €	Mes Cop's d'abord	Annuelle	200,00 €
Asso sportive Collège Palluau	Annuelle	380,00 €	Pas laids palludéens	Exceptionnelle	100,00 €
Association Foncière	Annuelle	1 300,00 €	Protection Civile	Annuelle	500,00 €
Association les colombes	Annuelle	500,00 €	SEPT - St Etienne Palluau Tennis	Annuelle	1 000,00 €
Basket Pays de Palluau	Annuelle	260,00 €	Stéphanoise Musique Danse	Annuelle	1 200,00 €
CAUE	Annuelle	40,00 €	St Hubert Chasse	Annuelle	600,00 €
Coopérative scolaire	Annuelle	1 500,00 €	UNC St Etienne du Bois	Annuelle	360,00 €
Comité des fêtes	Annuelle	3 000,00 €	USSEPLCP	Annuelle	2 000,00 €
Echange Vendée-Ain Adultes	Annuelle	300,00 €	Vaincre ensemble	Annuelle	50,00 €
Entraid Addict	Annuelle	100,00 €	Vieilles Canailles	Annuelle	600,00 €
Forge créative	Annuelle	500,00 €			

> **Approbation du programme pour la construction d'une salle de sports polyvalente sur la commune de Saint Etienne du Bois.**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'approuver et d'adopter le programme présenté par Monsieur le Maire pour un estimatif des travaux de 2 068 000 € HT pour la partie bâtiment. L'investissement global prévisionnel de l'opération comprenant toutes révisions et actualisations est de 2 550 000 € HT.

Il décide de lancer la procédure de mise en concurrence pour le choix du maître d'œuvre, de lancer les différentes procédures de mise en concurrence pour les autres intervenants.

> **Création d'un emploi non permanent, à temps complet aux services techniques**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'un contrat d'apprentissage va prendre fin au 30 juin 2023. Pour assurer la continuité des activités du service technique, il convient de recruter sur un emploi non permanent un agent technique à temps complet.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de créer un emploi non permanent, à temps complet, au sein du service technique, à compter du 1^{er} juillet 2023, pour une période de 6 mois. Le niveau de recrutement de cet emploi est celui d'adjoint technique contractuel et qu'il sera rémunérés au 1^{er} échelon de ce grade.

> **Décisions d'exécution des marchés**

Travaux éclairage et de climatisation à la boulangerie, par l'entreprise MJ Montassier Julien (44650 LEGE) pour un montant de 5 560.81 € HT.

Travaux d'isolation thermique par l'extérieur, pour le locatif 13 Place de l'Église, par l'entreprise GAUVRIT Jean-Luc (85300 CHALLANS), pour un montant de 8 972.50 € HT.

> **MERCREDI 17 MAI 2023**

> **Projet d'extension et d'aménagement d'une cour scolaire à l'école « Les Petits Papiers »**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par adoption des motifs exposés par le maire et à 13 voix pour et 3 abstentions) approuve le projet d'agrandissement et d'aménagement de la cour de l'école publique et le schéma de principe établi par la société HISTOIRE DE JARDINS pour ce projet. Le conseil municipal exprime son accord pour l'exercice du droit de préemption, délégué au maire, sur les parcelles cadastrées AH n°112 et 113 au prix de 75000 € outre les frais d'acte notarié.

Cession d'un terrain communal sis Rue du Général Charette et cadastré AH 47, 48p, 49 et 50

Après avoir pris connaissance de l'Avis des Domaines, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte la cession des parcelles sises Rue du Général Charette et cadastrées AH 47, AH 48p, AH49 et AH50, surface estimée à 1155 m², au prix de 80 000 €. Monsieur le Maire est autorisé à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à la cession de ce terrain par vente de gré à gré, dite amiable.

Restaurant scolaire : acquisition de mobilier

L'offre de l'entreprise DPC est retenue pour l'acquisition de mobilier (tables et chaises) pour le restaurant scolaire, pour un montant de 16 401.02 € HT.

Convention pour l'effacement des réseaux Orange – Rue de l'Abbé Ténèbre – Tranche 3

Le conseil municipal adopte les termes de la convention E.ER.210.20.004 présentée par ORANGE et relative aux travaux d'effacement de réseaux Télécoms, Rue de l'Abbé Ténèbre Tranche 3. La participation communale est fixée à 3 257. Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention à intervenir avec ORANGE.

Tarifs et durée des concessions du cimetière

Après en délibéré, le conseil à l'unanimité, décide de fixer les tarifs comme suit :

- Concession pour 15 ans 75 €
- Concession pour 30 ans 120 €
- Dispersion des cendres (avec plaque non gravée) 30 €



> INFOS MAIRIE

> RECENSEMENT CITOYEN

Chaque jeune français âgé de 16 ans doit se faire recenser.

Son recensement citoyen (parfois appelé par erreur recensement militaire) fait, il reçoit une attestation de recensement. Il doit présenter ce document lors de certaines démarches (par exemple, pour son inscription au permis de conduire). Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Vous devez faire la démarche de recensement vous-même en prenant rendez-vous en mairie dans les 3 mois qui suivent votre date d'anniversaire. Les documents demandés sont :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile



> BRUIT DE VOISINAGE

Les activités bruyantes

susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, de l'usage répétitif et intempestif, à l'extérieur ou à l'intérieur, telles que le jardinage, les travaux de bricolage, l'usage d'instruments de musique et d'appareils électroménager (radio, télévision...) sont autorisées :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Pour la tranquillité de toutes et tous, respectons-les !



> LE RECENSEMENT DE LA POPULATION : BILAN

Le recensement de la population s'est déroulé du 19 janvier 2023 au 18 février 2023.

Les 4 agentes recenseuses ont globalement été bien accueillies dans les foyers stéphanois.

Grace à leur persévérance, elles ont recensé 1037 logements et récolté 2193 bulletins individuels. Seuls quelques habitations n'ont pas été recensées du fait de l'absence des propriétaires. Les 2 EHPAD ont été recensés par des agents de l'INSEE.

Les chiffres officiels du recensement 2023 seront connus fin 2025 et entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2026. Le prochain rendez-vous est fixé dans 5 ans.



Service technique : Arrivée de Laurent THEVENIN suite au départ de Mickaël MORILLEAU.





> PLACE AUX VACANCES D'ÉTÉ ! AVEC LE SERVICE JEUNESSE

Du 10 juillet au 1^{er} septembre, le service jeunesse de la mairie de Saint Etienne du Bois proposera de nombreuses activités pour les jeunes de 10 à 17 ans,

originaires des communes d'Apremont, Falleron, Grand'Landes, La Chapelle Palluau, Maché, Palluau, Saint Etienne du Bois, Saint Paul Mont Penit et Beaufou.

LES ACTIVITES EN BREF :

Du lundi au vendredi, les jeunes auront la possibilité de participer à des sorties (Bubble Foot, O'Gliss Park, Prison Island..), des stages à thème (stage surf, nature, RAP...), des soirées (disco Fluo, marathon cinéma) et deux séjours d'été, du côté de Mesnard La Barotière (soirée RAP au festival de Poupet, escape game...), St Philbert de Grand Lieu (Légendia Parc, équitation...).



CÔTÉ PRATIQUE

Des navettes gratuites desservent toutes les communes pour permettre aux jeunes de se rendre aux activités. Le programme est disponible sur Facebook et le Portail Familles.

Il est conseillé de s'inscrire rapidement, en procédant à l'inscription via le Portail Familles.

Pour les nouvelles inscriptions, demander un dossier à servicejeunesse@stetiennedubois85.fr

Du 7 au 18 août, les activités sont interrompues et le foyer des jeunes est fermé.

CONTACT

Elodie CHOUIN, directrice du Service Jeunesse

☎ 07 89 71 36 40

✉ servicejeunesse@stetiennedubois85.fr

Mairie - 2 place de l'Eglise
85670 Saint Etienne du Bois

> À NOTER DANS VOTRE AGENDA :

2^{ème} édition : Journée sportive familiale le samedi 9 septembre 2023 à Apremont.

Vous avez souvent eu l'envie de participer aux activités proposées par le service jeunesse ? c'est le moment de profiter d'un évènement en famille. Venez vous affronter contre d'autres familles sur un jeu d'orientation et des parcours... Échanges et complicité avec vos jeunes garantis !





> UN BEL ÉTÉ EN PERSPECTIVE POUR LES PITCHOUNES

Cet été, l'équipe d'animation de l'accueil de loisirs les Pitchounes va nous embarquer à nouveau dans sa folie !

Sur le site de Palluau, les 6-12 ans vont entrer dans le tourbillon des jeux télévisés. Au programme, bricolages, quizz, cuisine, grands jeux « Intervilles », énigmes du père Fourras, parcours de Ninja Warrior... Il y en aura pour tous les goûts !



Et sur le site de Saint Etienne du Bois, les 3-6 ans vont faire la fête... La folie du carnaval, les joies du camping, de la fête foraine et l'art du cirque : ils vont se régaler ! Sans compter toutes les autres activités sympas du programme ! Bref, nos « petits » auront de quoi s'amuser cet été !



L'accueil de loisirs propose également deux mini-camps :

Les MS et GS partiront au jardin de la Bardonnière à Bois-de-Céné pour un séjour nature de 3 jours où ils pourront profiter et prendre le temps.

Les CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 partiront pour un périple de 3 jours (pour les CP) et 5 jours (pour les autres enfants) à travers un camp itinérant sur 5 communes. Ce séjour se fera sous le signe de la découverte et du dépassement de soi... Beau projet en perspective !



Il y a également des soirées :

- Pour les « petits », une soirée « escape game » le mercredi 2 août de 18h à 21h.
- Pour les CE2-CM1 et CM2, une soirée « loup-garou » le mercredi 12 juillet de 19h à 20h30
- Pour les CP-CE1, une soirée « rallye-chocolat » le jeudi 3 août de 19h à 21h.

L'accueil de loisirs Les Pitchounes, sur les deux sites, sera fermé du 5 au 27 août.

ATTENTION !

- Nous rappelons que les places sont limitées sur chaque site et qu'il est important de faire vos inscriptions et/ou annulations dès que possible afin que chacun puisse accéder au service de l'accueil de loisirs.
- Les inscriptions pour l'accueil de loisirs, les mini-camps et les soirées se font uniquement via le Portail familles. Toutefois, lorsque vous rencontrez une difficulté, vous pouvez prévenir par mail ou téléphone.

Pour tous renseignements ou inscriptions :
lespitchounes@stetiennedubois85.fr

- **Marlène LOISY**, directrice à Saint Etienne du Bois (3-6 ans)
 au ☎ **06 77 76 41 70**
- **Vitaly ROCHETEAU**, directrice à Palluau (6-12 ans)
 au ☎ **06 71 09 13 28**

> ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE « LES PETITS PAPIERS »

Ouverture culturelle

Objectif principal de nos sorties et activités pédagogiques de cette année : l'ouverture culturelle des élèves. L'amicale laïque a financé ces sorties en large partie grâce aux multiples actions des bénévoles en faveur des élèves.

- **Théâtre** au Grand R à la Roche sur Yon du CP au CM2
- **Cinéma** à Aizenay de la PS au CM2
- **Concert** Carmen à Challans du CE2 au CM2
- **Exposition** « Georges Mathieu » à l'Historial de la Vendée du CE2 au CM2
- **Musique** au CYEL à la Roche sur Yon en maternelle
- **Festival littéraire** Gourmanlire subventionné par la DAAC (délégation académique aux arts et à la culture)
- **Lectures** à la médiathèque avant chaque période de vacances



La cérémonie de clôture s'est achevée le soir en dégustant les gâteaux en présence des élus de la commune et de la Communauté de communes Vie et Boulogne.

Ateliers littéraires et artistiques avec d'Olivier Dupin

La venue de l'auteur et illustrateur de livres jeunesse Olivier Dupin lors du Festival a été l'occasion pour les élèves de laisser libre cours à leur expression littéraire et artistique : écriture, illustration, mise en scène.

- **Fresque** sur le thème des contes et nombreux ateliers autour des contes imaginés par les enseignantes et coanimés avec les parents : jeux de société, construction des maisons des 3 petits cochons en maternelle...
- **Activités d'illustration**, d'écriture et de mise en scène **pour les élèves du CP au CM2**.
- **Dédicaces de l'auteur** lors de la **cérémonie de clôture** du festival.



5^{ème} édition du Festival Gourmanlire : 1 livre - 1 gâteau

Du 11 au 14 avril 2023 en collaboration avec nos partenaires et les collectivités locales (la commune de Saint Etienne du Bois, la Communauté de communes Vie et Boulogne et le département de la Vendée).

Lectures de parents, de bénévoles de la médiathèque et d'Olivier Dupin, auteur illustrateur, au fil de la semaine.



Concours de gâteau : créer un gâteau en famille en partant d'un livre.

32 familles ont rivalisé de créativité pour dévoiler au jury des élèves et au public de magnifiques gâteaux. Chaque participant au concours est reparti avec un lot (entrées pour des sites culturels, livres...).



Retrouvez l'émission de webradio sur notre festival, réalisée par la classe de CE1-CE2 sur <https://pili.occe.coop/>



> A NOTER :

Accueil d'un jeune en service civique année 2023-2024 <https://www.service-civique.gouv.fr/etre-volontaire>

**Rentrée des classes
lundi 4 septembre 2023**



> AMICALE LAÏQUE ET APEL
**LE CARNAVAL C'ÉTAIT
 HYPER TROP BIEN !...**



Des sourires, de la joie, de l'énergie, c'est ce que nous retenons de cette première édition du carnaval stéphanois !

Ce fut une belle aventure collective inter-écoles et intergénérationnelle qui nous a rassemblés pour un défilé dans les rues de notre commune et autour de l'EHPAD.

Nous vous donnons rendez-vous avec bonheur dans un an ! D'ici là suivez nous sur les réseaux.

Un grand merci à la troupe Samba Estralas et à sa meneuse stéphanoise Ana pour l'ambiance Do Brazil !

Message des enfants de l'école privée

« On était tous déguisés ! C'était trop bien ! »
 « On a dansé, chanté devant les personnes âgées devant l'EHPAD. »
 « Il y avait de la musique dans tous les sens ! »
 « On était tous réunis avec l'école publique. »

Message des résidents de l'EHPAD :

« C'était bien, même en restant dans notre chambre, on pouvait les voir défilé »
 « Moi, j'étais de la partie, j'ai défilé avec eux !!! »
 « C'était beau, c'était vraiment très bien, il faudra recommencer et le soleil était avec nous. »



AMICALE LAÏQUE



APEL

> ÉCOLE PRIVÉE

« NOTRE DAME DU SACRÉ CŒUR »

Cette année, toute l'école poursuit la réflexion sur la citoyenneté et les élèves fourmillent d'idées :

• Des actions humanitaires :

Les élèves sont allés à la rencontre d'associations et de personnalités qui œuvrent (ou ont œuvré) auprès des publics fragiles : Téléthon, Secours Populaire, Mère Teresa, Coluche et l'Abbé Pierre.

• Comment faire pour bien s'entendre ?

Cela a été l'occasion de reparler des émotions (vécues à l'école, mais aussi dans des histoires, à travers l'art ou la musique classique). Les élèves de CE-CM ont développé des techniques de gestion des conflits telles que les messages clairs. Les CM1-CM2 en ont fait un clip vidéo.

• L'égalité entre les filles et les garçons.

Les élèves ont pu valider des actions sur leur permis citoyen : comprendre les différences entre les filles et les garçons, respecter la liberté de chacun, être soi-même et se sentir libres et égaux. De grandes personnalités féminines ont été mises à l'honneur : Malala par exemple. Les CM ont récrit la chanson « Because I am a girl » dans une version masculine « Because I am a boy ». Une intervention sur le sujet de l'Education Affective et Sexuelle est prévue avec l'association Pass'Amour dans les deux classes de CE-CM.

• Coopérons ! Tous solidaires !

L'année se finira autour d'actions collectives : une frise commune, des happy-cartes à partager (des images de bonheur), des jeux de société, de la cuisine et des défis « couleurs vives » !



• **Un carnaval !** Nous avons tissé et re-tissé des liens avec les enfants de la commune mais aussi avec les résidents de l'EHPAD : un magnifique moment de convivialité !

• **Du jardinage !** Les enfants ont tous planté ou semé (radis, plantes aromatiques, haricots, fleurs variées...). Maintenant, ça pousse et ça fleurit ! Nous apprenons à respecter la nature !

• **Des visites à la médiathèque :** 5 fois dans l'année tous les élèves s'immergent dans la littérature avec Béatrice et Noëlle. Merci à elles !

Des sorties scolaires prévues :

• La Folie de Finfarine pour découvrir le monde des abeilles. (Maternelle)

- Le haras de la Roche sur Yon (classe de CP-CE1)
- Le Château des Aventuriers (élèves de CE2-CM1-CM2)
- Rencontres inter-écoles avec les écoles privées du secteur : défis lecture, maths, sport.

Une année riche en découverte, en réflexion et en bonheur partagé que vous pouvez retrouver sur **notre site internet** : <https://stetiennedubois-notredame.fr/>

> APEL « NOTRE DAME DU SACRÉ CŒUR »

L'Apel (Association de Parents d'Elèves de l'enseignement Libre) a proposé, pour la première fois, une vente de pizzas, ouverte à tous

Cette opération a été faite en collaboration avec 1001 saveurs qui a, entre autres, le kiosque à saint Etienne du Bois. Cela a été un franc succès ! La recette va permettre de financer les sorties scolaires de fin d'année des élèves.

Nous avons également acheté d'autres jeux pour la cour de récréation comme des seaux et des pelles qui connaissent toujours un franc succès dans le bac à sable, surtout à la saison où nous arrivons !

Nous allons déjà commencer à préparer notre planning pour l'année 2023/2024 : réfléchir à des actions permettant le financement des sorties et voyages scolaires, la fête de Noël, l'achat de livres... Tout en ayant à coeur de bien préserver notre rôle également d'accueil, d'information et représentant des parents.

Nous nous réunissons, avec la directrice de l'établissement Madame LAMELOT, tous les mois et demi. Nous sommes 7 parents bénévoles et si vous êtes intéressés pour nous rejoindre ou pour toute information, n'hésitez pas !

C'est avec plaisir que nous vous répondrons à l'adresse suivante apel@stetiennedubois-notredame.fr

> LA STÉPHANOISE MUSIQUE DANSE

La Stéphanoise Musique Danse continue sa progression vers une fanfare d'harmonie avec de nouveaux morceaux comme « Bella Ciao, la ballade Nord Irlandaise » et conserve ceux de la fanfare de cavalerie (marionnettes, taptoé, boléro de ravel, etc...) pour les nostalgiques.

Etienne MERLET (Mormaison), notre chef de musique nous entraîne le vendredi soir de 20h45 à 22h30 et Patrice BAERT (la Chapelle-Palluau), professeur de musique, joue de la guitare basse électrique pour étoffer le groupe. Les danseuses ont le même horaire et nous rejoignent en fin de répétition.

Nous assurons les commémorations et sommes disponibles pour animer les kermesses et les concerts.

Nous recrutons des musiciens (trompettes, métalphones, saxophones, voire guitaristes, tambours, etc...) et, si en plus, vous avez de bonnes cordes vocales, ce sera parfait pour nos morceaux avec chants.

Et puis, pour aider Emmy et Sarah, des danseuses.

Nous acceptons toutes personnes motivées, de tout âge, débutantes ou confirmées (aucun frais d'inscription demandé).



Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter : Marie-Jo PARIAS ☎ 06 27 89 19 99 ou ✉ stephanoise85@gmail.com

> ILS, ELLES, DANSES



C'est avec beaucoup de plaisir qu'un public, venu nombreux au Centre Culturel St Michel à Legé, a découvert l'univers de la mode, qu'elle soit au quotidien ou avec des grands créateurs.



Juliette Dulorier, comme tout au long de l'année, a su, avec bienveillance, tirer le meilleur de chaque danseuse et danseur. Vivement le prochain gala !

Pour se projeter sur la prochaine saison, les inscriptions se font le 1^{er} juillet, petite salle Beauséjour à Saint Etienne du Bois. Tous les renseignements et documents seront disponibles sur notre site : ilsellesdances.fr

N'hésitez pas à rejoindre la super équipe du bureau. Le bénévolat est une denrée rare mais tellement précieuse. Un grand merci à tous les membres du bureau de IED.



> ASSOCIATION LES VIEILLES CANAILLES

L'activité pétanque a enfin vu le jour en avril, grâce à une météo plus clémente. Nous sommes actuellement une petite dizaine de personnes à jouer au boulo-drome des étangs. Après constitution des équipes, le plaisir de se retrouver autour du cochonnet et la bonne humeur, sont les atouts pour passer un bon après-midi.

Les adhérents des Vieilles Canailles sont les bienvenus pour venir nous rejoindre. L'activité pétanque a lieu les mercredis après-midi à partir de 15h00 (suivant météo).

L'équipe de marche se retrouve tous les lundis à 9h30, sauf jours fériés, accompagné de Daniel. Nous parcourons les chemins de Saint Etienne du Bois dans la bonne humeur.

Vous pouvez vous joindre à nous, soit sur la marche du lundi ou sur d'autres temps, comme une marche lente ou marche nordique. Pour une meilleure organisation, l'inscription est souhaitée !

La danse en ligne a lieu tous les mardis de 15h00 à 16h30 à la salle APS.

Désormais, chaque mardi après-midi est un moment attendu pour nous retrouver, animé de la même envie de se faire plaisir, de passer un excellent moment et de partager des instants magiques à travers la danse. « C'est tout simplement danser ensemble ».

La danse en ligne est une danse sociale qui se pratique en groupe, l'un derrière l'autre, l'un à côté de l'autre, soit deux lignes qui se font face à face. Chaque morceau de musique à sa propre chorégraphie qui est exécutée sous forme d'enchaînement répété et de courants musicaux variés.



Voici les raisons qui vous donneront une approche positive de pratiquer la danse en ligne en conservant le côté ludique : il n'y a pas besoin de partenaire, il y en a pour tous les goûts, c'est accessible avec ou sans expérience, il n'y a pas de limite d'âge, c'est excellent pour la mémoire, ça maintient en forme, c'est bon pour le moral !

Vous aimez la musique, vous aimez danser ? Alors ne cherchez plus, venez nous rejoindre !

Des après-midis jeux sont organisés tous les lundis de 14h15 à 18h à la petite salle Beauséjour. Nous jouerons également au mois de juillet et août. Venez jouer à la belote, au Skyjo, au Blokus, au Fits, au Triomino, au Uno... Chacun apporte ses jeux. Venez nous faire découvrir les vôtres ! Tout cela se passe dans la joie et la bonne humeur, avec le partage d'un goûter dans l'après-midi. Tout le monde joue quel que soit le niveau ou l'âge.



Chaque lundi, l'amitié et le rire sont au rendez-vous ! N'hésitez pas à venir nous rejoindre, Agnès vous accueillera avec plaisir !

Pour tous renseignements :

✉ lesvieillescanailles85@gmail.com ou ☎ 06 64 47 56 00

La marche, Daniel ☎ 06 30 39 24 97

Les jeux, Agnès ☎ 06 76 27 03 92

Danse en ligne, Evelyne ☎ 06 31 95 71 01

> LES COLOMBES

La médiation animale entre à l'Ehpad le Colombier.



Depuis début avril 2023, l'Ehpad le Colombier propose des séances de médiation animale pour les personnes ayant des troubles cognitifs mais aussi pour les résidents qui ont un véritable attrait pour les animaux. La médiation animale est une thérapie alternative non médicamenteuse qui possède de nombreuses vertus. En plus des bénéfices du contact avec les animaux, il en ressort du bien-être pour les résidents, tout en activant la réminiscence de souvenirs. Un animal peut également être une source de communication et faire parler les personnes âgées. Ces séances sont financées par l'association les Colombes.

Ce sont cochons d'Inde, lapins, lapereaux, chinchilla et Paco, le labrador, qui viennent 2 fois par mois se faire caresser et nourrir par nos résidents. Les sourires sur les visages en disent long sur le bien-être apporté. Les résidents retrouvent spontanément les gestes pour les brosser.

Pour égayer les journées de nos résidents, nous sommes toujours à la recherche de bénévoles qui souhaiteraient faire des jeux de société, des balades ou simplement discuter avec les résidents.

N'hésitez pas à vous rapprocher de Nadège l'animatrice
☎ 02.51.98.68.68



LUNDI 8 MAI

Malgré un temps couvert, c'est une assemblée nombreuse qui s'est retrouvée au monument aux morts. La présence du conseil municipal des enfants, des enfants de CM2 dans le cadre du passeport du civisme pour chanter la Marseillaise a fait plaisir aux élus présents, aux porte-drapeaux et aux adhérents de l'association UNC locale. Le président remercie les pompiers et la protection civile pour leur présence.

Les Soldats de France : un héritage citoyen

Le Soldat de France est un homme, ou une femme, engagé « pour la mémoire et pour la paix », dans la vie publique.

Les Soldats de France sont des non-combattants de toutes les générations qui partagent les valeurs que défend la grande famille de l'UNC :

- Le civisme
- Le sens national
- La droiture morale
- La solidarité humaine
- Le respect de la mémoire combattante
- Le devoir de mémoire



Ils sont les héritiers du monde combattant avec pour mission de maintenir les valeurs citoyennes, **ils sont l'ossature civique de nos communes.**

Les Soldats de France ont leur place au sein de l'UNC, ils en sont membres à part entière, certains d'entre eux exercent des responsabilités importantes au niveau local et départemental.

Pour nous rejoindre, contacter le président : Bernard COULON-FEBVRE ☎ 06 82 17 93 54

VOYAGE A BORDEAUX

Pour cette année, la section locale de l'UNC de Saint Etienne du Bois a choisi Bordeaux comme destination pour leur voyage annuel. Après un départ matinal sous une légère pluie, nous sommes arrivés dans la capitale bordelaise sans avoir négligé une étape petit déjeuner.

Accompagnés par une guide, nous avons visité la vieille ville en car. Différents monuments incontournables nous ont été présentés : la place de la Bourse, le miroir d'eau, l'hôtel des Douanes, la Grosse Cloche, la porte de Cailhau ainsi qu'un aperçu de la rue piétonne Saint Catherine, la promenade place des Quinconces et la fontaine des Girondins.

A la suite de ce panorama, nous avons déjeuné sur la Garonne. Cette croisière nous a permis de découvrir les ponts de Pierre Chaban-Delmas et d'Aquitaine, et la cité du Vin. En fin de journée, sous le soleil, nous nous sommes arrêtés dans la cave Château Frédignac qui produit des vins de Blaye-Côtes.

Retour à Saint Etienne du Bois dans la bonne humeur, chacun ayant passé une excellente journée.



> PROTECTION CIVILE

POURQUOI S'INVESTIR DANS LA PROTECTION CIVILE DE VENDÉE ?

L'association comporte 3 grandes missions : Aider - Secourir - Former.

Pour AIDER : C'est une mission qui a pour but d'aider la population à un retour à la vie normale. Elle comprend les missions liées aux aléas climatiques, les déclenchements préfectoraux qui peuvent être sur des Rave Party notamment, mais encore le soutien aux hôpitaux et aux moyens sanitaires comme en fin d'année 2022.

Pour SECOURIR : C'est une mission qui nous permet de porter les premiers secours aux personnes se trouvant sur des événements sportifs, culturels ou bien festifs. Vous pouvez nous retrouver tous les ans lors de la marche gourmande sur la commune !

Pour FORMER : Cette mission nous tient à cœur puisqu'elle nous permet de former les citoyens aux premiers gestes de secours. Si tu souhaites te former à la formation Prévention et Secours Civique de Niveau 1 (PSC1) rendez-vous sur le site internet, formations-protection-civile.org pour découvrir l'ensemble des dates ou bien prendre contact avec l'antenne de Saint Etienne du Bois.



LA PROJECTION POUR 2024

D'ici un an, des événements nationaux vont voir le jour et la Vendée va être au cœur de ses événements ! De nouveaux défis attendent les secouristes de l'antenne de Saint Etienne du Bois. Sur le territoire, nous pourrions notamment accueillir les Floralies 2024, la Flamme Olympique et bien d'autres encore !

ALORS, N'HESITE PLUS, REJOINS-NOUS !

Tu as plus de 14 ans et tu as envie de donner de ton temps dans une association qui vient en aide à la population ? L'antenne de Saint Etienne du Bois a besoin de toi et se fera joie de t'accueillir !

Pour tous renseignements,
tu peux contacter l'antenne par
✉ stetiennedubois@protection-civile-vendee.org
ou par téléphone ☎ **06 88 78 14 44**

> SEPT

SEPT, c'est environ 90 licencié(e)s de 3 à 70 ans.

Des entraîneurs diplômés dispensent des cours du baby tennis (3-4 ans), en passant par le galaxie tennis (5 à 11 ans), l'école de tennis (12 à 18 ans) pour finir avec les adultes hommes/femmes. Des activités sont proposées toute l'année avec des matchs libres pour jeunes et adultes.

Réserver un court extérieur/Cotisation été

Envie de jouer au tennis occasionnellement ou régulièrement ? Nous vous proposons deux offres :

- **L'offre à l'unité**, vous réservez un court sur TEN'UP aux tarifs de 8 euros de l'heure.
- **La cotisation été**, vous prenez une cotisation à 35 euros et vous pouvez jouer avec les membres du club en illimité sur les terrains extérieurs de juin à août.

Vide grenier annuel

Notre vide grenier annuel a eu lieu dimanche 14 mai 2023, au niveau des terrains de tennis, chemin du Petit Pont. Une belle journée ensoleillée et des exposants toujours plus nombreux. Merci à tous les bénévoles qui ont œuvré pour la réussite de cette manifestation.



LE PICKELBALL, vous connaissez ?

Nous vous en parlions dans le dernier article. Un mix entre ping/tennis/bad qui amuse petits et grands. Ils sont plus d'une dizaine à jouer le jeudi soir, dans la salle de Palluau, à partir de 20h30.

N'hésitez pas à nous contacter pour venir découvrir cette variante du tennis intergénérationnel.

TOURNOI ÉTÉ

Le club organise du 7 au 23 juillet 2023, son deuxième tournoi été homologué FFT avec l'ambition d'accueillir 200 joueurs à partir de 11 ans. Des matchs seront programmés en journée et en soirée sur nos beaux courts extérieurs.



N'hésitez pas à nous contacter par mail ou téléphone pour avoir de plus amples **renseignements :**
✉ SEPTennis85670@gmail.com ou ☎ **06.72.33.17.76**





> COMITÉ DES FÊTES

LA BALADE STEPHANOISE

La 13^{ème} marche gourmande a été une fois encore une grande réussite avec 880 marcheurs sous un magnifique soleil. Nous remercions tous les bénévoles sans qui nous n'aurions rien pu faire. Rendez-vous l'année prochaine, le **samedi 1^{er} juin 2024**.

LOCATION MATERIEL

Nous proposons la location de matériel divers : tables, bancs, stands, plancha...

Pour tout renseignement ou réservation, contact au

☎ **06 26 24 41 99** ou **06 31 59 01 11** ou

✉ **cfsaintetiennedubois.85@gmail.com**

> AGENDA

Samedi 29 juillet : « L'étang festif », apéro concert suivi d'un feu d'artifice

Dimanche 8 octobre : Loto, salle Beauséjour



N'hésitez pas à venir nous rejoindre en tant que bénévole ou membre de l'association !



> « FESTI DANCE MUSIC 85 »



ASSOCIATION ORGANISATRICE

« LES VIEUX RETRO »,

« ROCK'N RETRO »,

« COUNTRY MUSIC ».

Déjà un an que « LES VIEUX RETRO » donne rendez-vous, le deuxième dimanche de chaque mois, à tous les amateurs de véhicules anciens et motos USA aux étangs, à Saint Etienne du Bois, de 10h00 à 13h00.

Les uns exposent de l'exception, les autres admirent, c'est un moment de partage et de convivialité autour de ces vieux véhicules d'avant que font vivre tous ces passionnés.

Vous êtes passionnés de véhicules d'époques ? Vous êtes au bon endroit pour admirer ces belles mécaniques de caractère et vous retrouverez toutes les marques mythiques qui ont marqué l'histoire de l'automobile.

> A NOTER

Samedi 21 septembre 2024 : Bal « Rock'N Rétro », salle Beauséjour

Samedi 26 octobre 2024 : journée et soirée « Country Music », salle Beauséjour

Nous tenons à remercier Monsieur le Maire Guy AIRIAU et le conseil municipal pour l'aide et le soutien apportés.



Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter Evelyne au ☎ **06 31 95 71 01**

> ÉCHANGE VEN D'AIN

Cette année encore, nous avons proposé notre potée à emporter qui a rencontré un franc succès.



Cette solution permet à tous nos acheteurs de se retrouver en petit comité, sans engager une grosse organisation pour l'association dont les adhérents sont vieillissants, malgré l'arrivée de quelques recrues plus jeunes.

L'Association se projette déjà dans la réception de nos amis Bressans qui se déroulera du 28 août au 2 septembre 2024. Cela paraît loin mais il faut déjà prévoir : réception le soir de l'arrivée, sortie entre Stéphanois(es) et repas entre tous les participants la veille du départ de nos amis(es) Bressans.

L'Echange Vendée-Ain-Adultes, malgré l'adhésion de 2 nouvelles familles, recherche d'autres adhérents pour accueillir plus de Bressans qui attendent de venir en Vendée. Pour adhérer, il n'y a pas d'âge requis, en retraite ou pas. Il faut être disponible 4 jours tous les 2 ans et participer à 2 ou 3 réunions par an, avec des horaires pouvant s'adapter. Merci à ceux qui veulent nous rejoindre pour passer d'agréables moments.

Inscriptions ou renseignements auprès de Robert COULON-FEBVRE au ☎ 06 13 43 24 73

En cette période, nous souhaitons de bonnes vacances à tous les lecteurs de « La Feuille de Chêne ».

> MES COP'S D'ABORD

Notre première soirée sur la commune aura lieu le 8 juillet 2023 de 19h à 2h du matin à la salle Beauséjour sur le thème « Summer Night Fever ».



Une soirée dansante sur les tubes de l'été des années 70 à nos jours.

L'association a été créée dans le but de divertir les femmes de plus de 25 ans sur des soirées dansantes à thème, tous les 6/7 mois environ.

À vos agendas, la seconde sera le 10 février 2024 à la salle Beauséjour. Le thème sera dévoilé d'ici quelques mois lors du début des inscriptions sur notre page Facebook (f) « Mes Cop's d'abord ».

Toutes nos soirées sont uniquement sur réservation et 100% Féminine.

Pour toutes informations, n'hésitez pas à nous contacter via Messenger de notre **page Facebook associative** (f) ou par mail à **mescopsdabord44650@gmail.com**

Nous vous attendons nombreuses pour venir vous vider la tête le temps d'une soirée et nous vous rappelons que les places sont limitées. À bientôt. Gwen et Marina « Mes Cop's d'abord »

> ADMR



Premier réseau associatif français de proximité avec 2900 associations locales implantées dans toute la France, l'ADMR a pour finalité de permettre aux familles et aux personnes de bien vivre chez elles en apportant un service adapté à leurs attentes et à leurs besoins.

Ses services s'adressent à des personnes libres de choisir le soutien qui leur convient. Les actions de l'ADMR sont fondées sur le respect de la personne, de son choix de vie, de sa famille, de son environnement et de ses besoins.

Les 5 valeurs phares de l'ADMR sont l'universalité, le respect, la proximité, la solidarité et la réciprocité.

L'offre de service de l'ADMR est structurée autour de 4 pôles d'activité : Enfance et parentalité, services et soins aux seniors, accompagnement du handicap, entretien de la maison.

Le comité de secteur est basé à AIZENAY au 1 bis rue Monseigneur Gendreau qui regroupe 5 associations : AIZENAY, LE POIRE SUR VIE, BELLEVIGNY, LES LUCS SUR BOULOGNE, PALLUAU. Il compte 90 salariés qui interviennent à domicile.

L'association locale ADMR du service d'aide de PALLUAU intervient sur les communes de Palluaud, Grand'Landes, Saint Etienne du Bois, Saint Paul Mont Penit. Il y a 16 salariés qui interviennent à domicile actuellement pour 157 bénéficiaires.

Un nouveau responsable de secteur M. HAULBERT Frédéric est en poste depuis le 22 novembre 2022.

Une assistante de secteur Mme PROU Stéphanie tient une permanence tous les mercredis de 9h à 12h au 8 T Rue du Moulin du Terrier, Maison des Orchidées à PALLUAU.

Votre association locale connaît des difficultés de fonctionnement, faute de bénévoles. Pour continuer d'assurer ses missions auprès de ses bénéficiaires, elle a besoin que de nouveaux talents bénévoles la rejoignent. N'hésitez pas si vous êtes intéressé à venir vous renseigner.

Retrouvez toute l'actualité ADMR sur notre page (f) « ADMR Vendée actualités »



MAIRIE

2 place de l'Eglise
85670 SAINT ETIENNE DU BOIS
Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi : 9h à 12h30
Samedi : 9h à 12h
Lundi et Mardi : 14h à 17h30 hors vacances scolaires
☎ 02 51 34 52 11
Mail : mairie@stetiennedubois85.fr
Site internet : www.stetiennedubois85.fr
Application : Ma Commune et Moi
**Permanences des élus sur rendez-vous,
les samedis de 10h à 12h**

SANTE ET SOCIAL

MAISON MÉDICALE

6 Place de l'Eglise
85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

• DOCTEURS

☎ 02 51 06 34 47

M. PRAUD Jean-Baptiste

Mme NALET Adélaïde

Mme BOUTET Carine, assistante médicale

M. PRAUD Philippe, infirmier en pratique avancée

• KINESITHERAPEUTE

☎ 06 26 21 60 48

M. CHOUIN Rudolph

• OSTEOPATHE

☎ 07 87 10 58 15

M. MOUSSARD Benoît

• PODOLOGUE / PEDICURE

☎ 02 51 06 52 53

Mme DELAUNAY DUGAST Elisabeth

• CENTRE DE SOINS

☎ 02 51 98 54 78

Permanences à Saint Etienne du Bois les mardi, jeudis et samedis sur rendez-vous



CABINET INFIRMIER

☎ 06 11 31 91 72

11 Place de l'Eglise - Local n°2

85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

Mme MICHAU Mathilde

Mme MARTINEAU Sophie

PHARMACIE

Mme LOCTEAU-OUVRARD Amandine

☎ 02 51 34 51 81

3 Place des Anciens Combattants

85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

ADMR

8 Ter rue Moulin du Terrier

☎ 02 51 05 91 17

85670 PALLUAU

AMARILLYS

(Service de Soins à Domicile pour personnes âgées)

☎ 02 51 98 57 63

ASSISTANTE SOCIALE

32 rue Moulin du Terrier 85670 PALLUAU,
sur rendez-vous

☎ 02 28 85 76 40

✉ cms.palluau@vendee.fr

32 rue des Chênes 85170 LE POIRE SUR VIE,
sur rendez-vous

☎ 02 28 85 74 40

✉ cms.lepoire@vendee.fr

EHPAD LE COLOMBIER

EHPAD : établissement d'hébergement pour personnes
âgées dépendantes

2 rue de la Violière 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

☎ 02 51 98 68 68

EHPAD ST PIERRE

EHPAD : établissement d'hébergement pour personnes
âgées dépendantes

26 La Maladrerie 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

☎ 02 51 98 51 51

ENFANCE ET JEUNESSE

ÉCOLES PRIMAIRES

• Ecole Publique Les Petits Papiers

☎ 02 51 34 53 93

Directrice : Céline BALLEREAU

10 Lotissement des Acacias

85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

• Ecole Privée Notre Dame du Sacré Cœur

☎ 02 51 34 53 64

Directrice : Alexandra LAMELOT

14 rue de l'Abbé Ténèbre

85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

RESTAURANT SCOLAIRE / Garderie Periscolaire

1 rue Clemenceau 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

☎ 02 51 34 52 11 / 02 51 34 51 64

Pour toute correspondance :

✉ periscolaires@stetiennedubois85.fr

TRANSPORT SCOLAIRE

ALEOP, antenne régionale de la Vendée

☎ 02 51 44 76 10

40 rue du Maréchal Foch

85923 LA ROCHE SUR YON cedex 9

✉ Aleop85@paysdelaloire.fr

ACCUEIL DE LOISIRS

Pour toute correspondance :

✉ lespitchounes@stetiennedubois85.fr

• Site de Saint Etienne du Bois « Les Pitchounes »

1 rue Clemenceau 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

Directrice : Marlène LOISY

☎ 06 77 76 41 70

• Site de Palluau « Jeux m'éclate »

1 A rue du Général de Gaulle 85670 PALLUAU

Directrice : Cindy KERN

☎ 06 71 09 13 28

ANIMATION JEUNESSE

Directrice : Elodie CHOUIN

☎ 07 89 71 36 40

Pour toute correspondance :

✉ servicejeunesse@stetiennedubois85.fr

RENSEIGNEMENTS DIVERS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VIE ET BOULOGNE

Z.A. de la Gendronnière, 24 Rue des Landes,

85170 LE POIRE SUR VIE

☎ 02 51 31 60 09

www.vie-et-boulogne.fr

• Service Environnement (ordures ménagères, déchetterie...)

☎ 02 51 31 67 33

✉ environnement@vieetboulogne.fr

• Réseau des Médiathèques (mediatheques.vieetboulogne.fr)

Saint Etienne du Bois, 9 Place des Anciens Combattants

Ouverture :

mercredi de 16h à 18h30

vendredi de 18h à 19h

dimanche de 10h à 12h

• Espace France Services

☎ 02 51 98 51 21

26 rue Georges Clemenceau 85670 PALLUAU

france-services@vieetboulogne.fr

Ouverture :

Lundi à vendredi 9h/12h30 et 14h/17h30

Samedi 9h/12h30

STGS (Service de l'Eau)

☎ 02 51 98 06 12

16 rue Gustave Eiffel - ZA la Gendronnière

85170 LE POIRE SUR VIE



TOURISME

HEBERGEMENTS TOURISTIQUES



CAMPING « La Petite Boulogne » ***

☎ 02 51 34 54 51 ✉ camping@stetiennedubois85.fr
40 emplacements - Piscine chauffée - WIFI - Location
Mobiles Homes, Chalets.
Borne d'accueil et emplacement de vidange pour les
camping-cars.

CHAMBRES D'HÔTES / GÎTES

• **Château de Saint Etienne du Bois** - Mme DE BEAUVAIS Hélène
☎ 06 86 87 98 34
3 rue de l'Abbé Ténébre 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

• **La Closerie de la Glossetière** - Mme PARRENIN Pascale
☎ 06 88 30 42 08
21 La Glossetière 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

• **La Parenthèse**
☎ 06 66 66 39 26
5 Rochequairie 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

• **Villa Augusta** - M. DHEZ Patrice
☎ 06 19 01 00 93
7 rue du Calvaire SAINT ETIENNE DU BOIS

• **Gîte SO'Délices** - Vendée
☎ 06 31 19 45 72
1 La Lande 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

• **Gîte de la Forge** - M. JOUFFRY David
☎ 06 50 98 88 95
12 Le Marche Nouveau 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

• **Gîte Bio d'Ellijot** (Gîte de France)
☎ 02 51 37 87 87
63 La Chênellerie 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

• **Gîte Le Calme** - M. GUILLET Claude
☎ 06 81 62 82 93
23 Les Emerillères 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

• **Gîte La Clé des Champs** - Mme ROCHETEAU Line
☎ 06 21 37 04 12
12 La Boutière 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

VIE ASSOCIATIVE

• **AMICALE LAIQUE**
Antoine JEANEAU, Président
☎ 06 76 15 46 65
Ecole Les Petits Papiers 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS
✉ amicalement85@gmail.com

• **ANCIENS COMBATTANTS - SOLDATS DE FRANCE**
Bernard COULON-FEBVRE, Président
☎ 06 82 17 93 54
3 La Boutière 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

• **APEL** (Association Parents d'élèves de l'Enseignement Libre)
Christelle BILLET, Présidente
☎ 06 21 27 77 39
6 Le Bossis 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS
✉ apel@stetiennedubois-notredame.fr

• **A.S.S.L.** (Association Stéphanoise Sport et Loisirs)
Brigitte KAMPERS-MANHE, secrétaire
☎ 06 18 10 13 04
Salle APS - Rue Clémenceau
85670 SAINT ETIENNE DU BOIS
✉ assl85@orange.fr



• **ASSOCIATION LES VIEILLES CANAILLES**
Didier MENESSION, Président
☎ 06 64 47 56 00
38 La Chênellerie
85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

• **COMITE DES FETES**
Valérie REMAUD, Présidente
☎ 06 31 59 01 11
23 rue du Général Charette
✉ cfsaintetiennedubois.85@gmail.com

• **ECHANGE VENDEE-AIN Adultes**
Robert COULON-FEBVRE, Président
☎ 06 13 43 24 73
6 rue des Violettes 85170 DOMPIERRE SUR YON

• **ECHANGE VENDEE-AIN Jeunes**
Jérôme PROUX, Président
✉ echangesvendeeainjeunes@gmail.com

• **FESTI DANCE MUSIC 85**
Evelyne FIGUREAU, Présidente
☎ 06 31 95 71 01
2 La Lande 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

• **FORGE CREATIVE**
Philippe MANACH, Co-Président
☎ 06 85 91 93 09
✉ laforgecreative@lilo.org

• **GAULE STEPHANOISE**
Pascal MERCEREAU, Président
2 Place de la Cité 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

• **ILS ELLES DANSES**
Danièle MENESSION, Présidente
☎ 06 37 20 65 82
7 rue Clémenceau 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS
✉ ilsellesdances@gmail.com

• **LES COLOMBES**
Gwénaëlle GIRARD, Présidente
☎ 02 51 98 68 68
EHPAD Le Colombier 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

• **MES COP'S D'ABORD**
Gwendoline LEMERLE, Présidente
✉ mescopdabord44650@gmail.com

• **OGEC** (Organisme de Gestion des Ecoles Catholiques)
Romain BOUDINEAU, Président
☎ 02 51 34 53 64
✉ secretariat-ogec@stetiennedubois-notredame.fr

• **PROTECTION CIVILE DE VENDEE**
☎ 06 88 78 14 44
Antenne de Saint Etienne du Bois
Julien AMIAUD, responsable d'antenne
23 Villegaie 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS
✉ stetiennedubois@protection-civile-vendee.org

• **RAZMOKETS**
Delphine RIPALT, Présidente
☎ 06 01 93 23 83
13 rue du Querruy 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS

• **SAINT HUBERT STEPHANOISE (Société de Chasse)**
James DUPONT, Président
☎ 07 86 87 19 83
17 rue de la Bagatelle 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS
✉ James.dupont3@wanadoo.fr

• **SEPT** (St Etienne Palluau Tennis)
David MAINGAUD, Président
☎ 06 72 33 17 76
3 Chemin des Iles 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS
✉ SEPTennis85670@gmail.com

• **STEPHANOISE MUSIQUE DANSE**
Marie-Jo PARAIS, Présidente
☎ 06 27 89 19 99
2 place de l'Eglise 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS
✉ stephanoise85@gmail.com

• **USSEP LCP FOOTBALL**
Marc GUILLET, Co-Président
☎ 06 22 50 49 09
Sylvain JAUNET, Co-Président
☎ 06 80 14 80 68
✉ ussep85@orange.fr



Agenda

> DU 1^{ER} JUILLET AU 31 DÉCEMBRE 2023

Samedi 8 juillet	Soirée à thème, Mes Cop's d'Abord	Salle Beauséjour
Dimanche 9 juillet	Les Vieux Rétros	Les Etangs
Samedi 29 juillet	Apéro concert + feu d'artifice, Comité des Fêtes	Les Etangs
Dimanche 13 août	Les Vieux Rétros	Les Etangs
Dimanche 10 septembre	Les Vieux Rétros	Les Etangs
Samedi 16 septembre Dimanche 17 septembre	Journées du patrimoine	
Dimanche 8 octobre	Les Vieux Rétros	Les Etangs
Dimanche 8 octobre	Loto, Comité des Fêtes	Salle Beauséjour
Dimanche 15 octobre	Repas, UNC	Salle Beauséjour
Samedi 21 octobre	Repas, France Benin	Salle Beauséjour
Samedi 4 novembre	Repas Choucroute, Stéphanoise Musique Danse	Salle Beauséjour
Dimanche 12 novembre	Les Vieux Rétros	Les Etangs
Dimanche 12 novembre	Loto, OGEK	Salle Beauséjour
Dimanche 19 novembre	Après-midi jeux, Amicale Laïque	Salle Beauséjour
Samedi 9 décembre	Sainte-Barbe, Pompiers	Salle Beauséjour
Dimanche 10 décembre	Les Vieux Rétros	Les Etangs
Vendredi 15 décembre	Arbre de Noël, APEL	Salle Beauséjour
Samedi 16 décembre	Réveillon, Stéphanoise Musique Danse	Salle Beauséjour



Créations et entretiens d'espaces verts
Elagage - Clôtures
Dallage - Maçonnerie - Enrobés
Bétons décoratifs

SUD LOIRE PAYSAGE

Tél. 02 40 04 98 16
Port. 06 80 25 06 17

2 rue du Bois Fleuri
44650 LEGÉ
Mail : paysage.sud-loire@wanadoo.fr

maison pérocheau depuis 1845
MARBRERIE
POMPES FUNÈBRES

PALLUAU - 02 51 07 01 53 www.funeraire-vendee.fr

Aurélien Motoculture Legéenne

Vente
Entretien
Réparation
Motoculture
et Cyclas

AML
TUNING - AUTO - PISTON

Sarl AML Z.I.
du Roussillon
44650 LEGÉ

AURÉLIEN MINAUD
TÉL. 02 40 78 02 49 - PORT. 06 71 31 66 56

JALYSTAXIS fusion des PALLUAU AMBULANCES TAXIS MARIE-THÉRÈSE

Toutes distances
(Gare + Aéroport)
Hospitalisation
Consultation
Véhicule 9 places

02 51 98 51 74
PALLUAU - ST ETIENNE DU BOIS

6 rue du Moulin terrier
85670 PALLUAU
jalys.taxis@gmail.com

TAXIS CONVENTIONNÉS

SOPHROLOGUE

Magali Clément
Tél. : 06 77 40 64 18
6 rue Beauséjour
85670 St Etienne du Bois
Mail : magaliclementsophrologie@gmail.com

**Entreprises, artisans, commerçants,
agriculteurs... Vous souhaitez être
annonceurs, contact
mairie@stetiennedubois85.fr**

Cycles o' vent

Construction Réparation Dépannage Vente Accessoires
M. Eric Reinen
6 le marché nouveau
85670 Saint-Etienne-du-Bois.
07.70.17.48.97

BSM MAÇONNERIE

Bellet Sylvain
MAÇONNERIE
Z.A. le Roussay
Saint-Etienne-du-Bois
06 48 32 97 32
bsm85@hotmail.fr

Sauvage FORMATION

PERMIS B / FORMATION AAC (1991-18 ans)
FORMATION CYCLO (1991)
PERMIS MOTO A1 & A2 (12 ans) (1991)
FORMATION PASSERELLE A2-A
PERMIS REMORQUE BE / FORMATION B96
AUDIT DE CONDUITE & PERFECTIONNEMENT

www.sauvage-formation.com
sauvage.formation@wanadoo.fr

LE POIRE SUR VIE - ST ETIENNE DU BOIS - LEGE
02 51 31 68 23 - 06 11 95 52 31

VIVECO
Jean-Luc KOZDEBA

85670 ST ETIENNE DU BOIS
7 Place des anciens combattants
leptimarche.85@orange.fr
02 51 34 57 84

BOUCHERIE
CHARCUTERIE
FRUITS ET LÉGUMES
PRESSE
GAZ
FLEURS
RELAIS POSTE

Alimentation générale - Livraison à domicile

SARL DRDONNEAU UGAST

PLOMBERIE
SANITAIRE
ÉLECTRICITÉ
CHAUFFAGE TOUTES ÉNERGIES
ÉNERGIE RENOUVELABLE
ZINGUERIE
ENTRETIEN
SERVICE APRÈS-VENTE

85670 SAINT-ÉTIENNE-DU-BOIS
02 51 06 02 87 - 06 81 14 96 67

Automobiles du Roussay

Nicolas RORTHAIS

2 rue de la Chaussée
ZA Roussay
85670 St Etienne du Bois
Tel : 02 28 85 41 56
contact@automobilesduroussay.fr

Vente de véhicules neufs et occasions
Entretien & réparation toutes marques **MOTRIO**

Menuiserie Charpente Isolation Agencement

Franck AUCOIN FPMC

02 51 98 63 66
St Etienne du Bois

Fabrication Pose Menuiserie Charpente
2, rue de Champ Gardon - ZA du Gué au Chaud
fpmc.aucoin.franck@orange.fr

ARTIPOLE

MONROC

Essieux - Suspensions - Freins

14 Le Gué au Chaud - 85670 Saint-Etienne-du-Bois
Tél. 02 51 98 52 07 - Fax 02 51 98 59 89
www.monroc.com - administration@monroc.fr

Imaginons ensemble
un jardin qui vous ressemble

Anthony CHENEAU
3 Le marché Ripoché
85 670 Saint-Etienne-du-Bois
06 10 58 08 83
artmonypaysage@orange.fr

Art'mony Paysage
Création/Entretien

SARL MENUISERIE GUITTET

MENUISERIE BOIS, ALU, PVC - CHARPENTE
CUISINE - AGENCEMENT - RÉNOVATION

10 bis, rue du Stade
85670 SAINT-ÉTIENNE-DU-BOIS
Tél. : 02 51 34 54 94
Port. : 06 34 25 42 82
g.menuiserie@free.fr

SG BOIS

Charpente - Menuiserie - Maison ossature bois

La Tulevrière
85670 Saint-Etienne-du-Bois
02 51 46 53 16 - 06 11 76 25 31
www.sg-bois.com

Style COIFFURE

02 51 34 58 74

COIFFURE MIXTE • ESTHÉTIQUE

2 Rue Georges Clémenceau - 85670 ST-ÉTIENNE-DU-BOIS